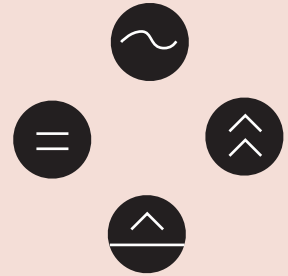


Smala

Revue d'anthropologie historique du Cercle d'études toddiennes



Todd au Japon

Gérontocratie ?

Une ambition pour l'histoire

Famille, parenté et monothéisme

Analyse d'*Ou en sommes nous ?*

Sport et territoires



CET

Directeur de la publication :

Nicolas Kaczmarek

Conseil scientifique :

Emmanuel Boussuge, Philippe Chapelin, Vincent Siess, Pascal Tripier Constantin

Éditée par l'association Cercle d'études toddiennes,
5 rue Vauban 78000 Versailles

Novembre 2018

Dépôt légal – ISSN à parution

Mise en page : Ménélik Jobert

Le Cercle d'études toddiennes est une association loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir, discuter, approfondir et critiquer les travaux et modèles élaborés par Emmanuel Todd.

Cette association est ouverte à un public divers allant des simples lecteurs ou lectrices des ouvrages d'Emmanuel Todd aux chercheurs ou chercheuses en sciences sociales.

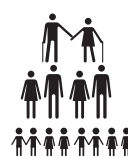
Elle fédère les travaux de chercheurs et chercheuses amateurs ou universitaires qui s'intéressent au rôle des structures familiales dans l'histoire et plus généralement à la démarche de l'anthropologie historique.



communautaire exogame



à corésidence temporaire



communautaire mariage
entre cousin privilégiée



Nucléaire absolue



Nucléaire
égalitaire



Souche

Table des matieres

Éditorial

pour le Conseil scientifique
par Philippe Chapelin
p.5

Todd au Japon

La réception des travaux et théories d'Emmanuel Todd au Japon
par Harumi Ishizaki
p.7

Famille, parenté et monothéisme

Pourquoi Dieu est-il jaloux ? L'apport de l'anthropologie de la famille pour l'analyse et l'histoire du monothéisme biblique
par Christophe Lemardelé
p.13

Gérontocratie

Le vieillissement de la population, quels effets ?
transcription d'une conférence d'Emmanuel Todd
par Nicolas Kaczmarek
p.27

Recension d'*Où en sommes-nous ?*

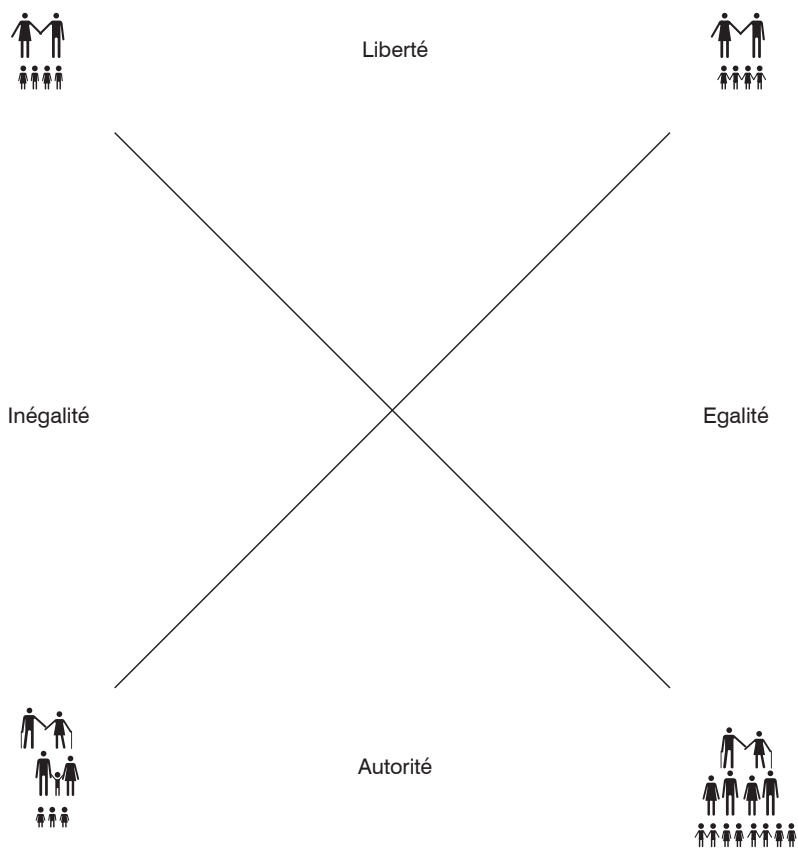
Analyse du dernier ouvrage d'Emmanuel Todd
par Christophe Lemardelé
p.33

Une ambition pour l'histoire

Approches de la réception de l'œuvre d'Emmanuel Todd (Chaunu, Braudel, Vovelle)
par Philippe Chapelin
p.39

Sports et territoires

Esquisse d'une géographie des sports collectifs en France
par Emmanuel Boussuge
p.43



Editorial

Coup de génie ou travail d'un étudiant consciencieux ? Quand en 1983 Emmanuel Todd publie *La troisième planète*, l'ouvrage déchaîne les passions dans le milieu universitaire. Comme l'indique plus précisément le titre de sa version anglaise, *The explanation of ideology*, il s'agit ni plus ni moins que d'*expliquer* les idéologies au-delà de leur message conscient. Son ambition, qui contribue à gommer leur apparente modernité, remet en cause les prétentions des idéologues en réduisant le champ du libre arbitre, dans l'esprit de la sociologie durkheimienne. Le génie des philosophes est soudain réduit à une activité inconsciente consistant à transcrire sur le papier avec talent l'idéal des paysanneries archaïques. « Les lendemains qui chantent » ne sont plus que la traduction d'un idéal produit par une société déstabilisée dont les structures anciennes ont été détruites par l'alphabetisation massive et par la déchristianisation.

Emmanuel Todd, en tant qu'historien, n'a fait pourtant que s'appuyer sur les sources, sur l'accumulation des travaux des anthropologues conjugée à la méthodologie de l'École des Annales, dont le courant de « l'anthropologie historique » constitue l'une des dernières branches. Ainsi, comme il aime le rappeler, sa démarche n'a rien « d'original ». L'anthropologie historique, dont les cœurs étaient situés en France et en Angleterre, chez son maître Peter Laslett, s'inscrit dans un courant de l'histoire sociale influencée par le structuralisme de Claude Lévi-Strauss. Particulièrement intéressés par l'histoire de la famille, ces historiens ont remis en perspective les travaux de Frédéric Le Play.

Il s'agit à la fois de décrire les formes de la vie quotidienne - notamment les systèmes de parenté - et de les relier à l'histoire sur la longue durée. Cette approche repose sur une méthodologie qui exige une grande ouverture d'esprit, l'usage de disciplines diverses telles que l'économie statistique, l'ethnographie, la démographie et la sociologie, prises comme « sciences auxiliaires de l'histoire ». Cette méthode a permis de remettre en cause les

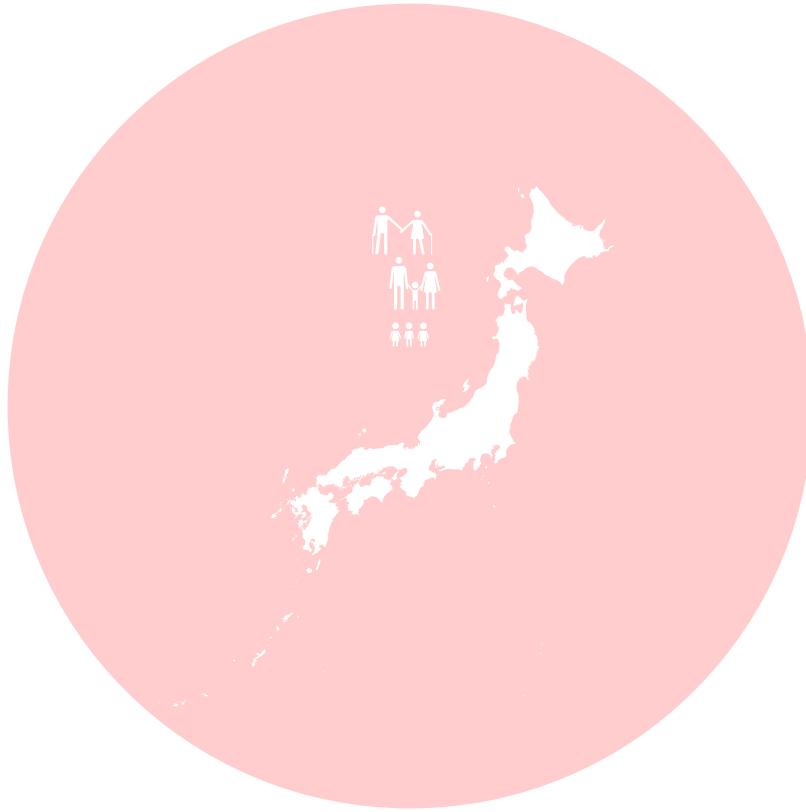
croyances évolutionnistes ethnocentriques héritées de l'anthropologie du XIXe siècle et s'éloigne de l'étude linéaire de l'histoire basée sur les événements et l'analyse exclusive des documents officiels. Pour les anthropologues, il s'agit de mettre en valeur à la fois la réalité des structures sociales et la dimension inconsciente des pratiques humaines, par l'étude des mentalités.

En 2011, dans *L'origine des systèmes familiaux*, Emmanuel Todd dépasse le seul modèle de l'interaction entre structures familiales et société depuis l'époque moderne, en montrant que ces structures ont évolué dans l'histoire.

Avec le recul, on s'aperçoit que grâce à l'anthropologie historique Emmanuel Todd n'est pas loin d'avoir construit un modèle historique à part entière. Celui-ci repose sur deux piliers : d'une part l'histoire des systèmes familiaux ; d'autre part l'articulation entre les structures familiales (avec leurs systèmes de production) et les superstructures idéologiques, tant politiques, religieuses qu'économiques. Loin de reposer sur une approche essentialiste aboutissant à simplifier la réalité, ce modèle s'appuie en fait sur un ensemble de facteurs, pour ne pas dire de variables au sens mathématique. Pierre Chaunu avait d'ailleurs relevé, au moment de la sortie de *La troisième planète*, que l'approche de Todd, ce « matheux » passionné de statistiques, était celle des « sciences dures ».

Les travaux d'Emmanuel Todd sont donc très loin de n'intéresser que les seuls historiens. Il est ainsi remarquable que le Cercle d'études toddiennes attire historiens, statisticiens et scientifiques. Le premier numéro de cette revue reflète cette réalité•

Philippe Chapelin, pour le Conseil scientifique



L'invention de l'Europe I



L'invention de l'Europe II



Le destin des émigrés



Après l'Empire



Après la démocratie



Todd parle de lui-même :
Recueil des interviews qu'il m'a accordées où il parle de ses ouvrages et de sa formation.



L'Origine des systèmes familiaux I



L'Origine des systèmes familiaux II

Todd au Japon

La réception des travaux et des théories d'Emmanuel Todd au Japon

par Harumi Ishizaki, professeur émérite à l'Université Aoyama-Gakuin (Tokyo), ancien Doyen de la Faculté des Lettres, traducteur en japonais de plusieurs ouvrages d'Emmanuel Todd.

La réception des travaux et des théories d'Emmanuel Todd au Japon remonte à la publication de *L'Invention de l'Europe* aux Editions Fujiwara. C'est sur la suggestion de M. Asari, alors enseignant à l'INALCO¹ et de son épouse Mme Isabelle Flandrois que M. Fujiwara, directeur de cette maison d'édition tokyoïte, a eu l'idée de faire connaître Emmanuel Todd au Japon après la parution du livre en France en mai 1990, et il m'a proposé de traduire cet ouvrage. Le livre paraîtra en deux volumes en 1992 et 1993. En effet, les travaux de traduction avançaient avec entrain lorsque M. Fujiwara apprit la nouvelle d'une venue prochaine de Todd dans notre pays : il venait de se présenter à la Japan Foundation pour se faire inviter comme chercheur sur le Japon. M. Fujiwara, en éditeur habile, décida donc de précipiter la publication d'une première partie du livre pour profiter de l'événement. Le volume premier parut ainsi le 2 novembre 1992, juste une semaine avant l'arrivée d'Emmanuel Todd, le volume second paraissant 7 mois plus tard.

Le 10 novembre, avec M. Fujiwara, nous sommes tous deux allés chercher Emmanuel Todd à l'hôtel au quartier Shinjuku et nous avons fait connaissance avec le jeune auteur avant d'aller dîner ensemble. La publication du volume I de *L'Invention de l'Europe*, la première visite de Todd au Japon ainsi que notre première rencontre (entre Todd, Fujiwara et moi-même) eurent donc lieu presque au même moment. Depuis lors, douze ouvrages de Todd sur quinze ont été traduits en japonais, dont neuf par moi et tous sauf un sont publiés aux Editions Fujiwara. Les

livres qui ne sont pas traduits en japonais sont *Le Fou et le Prolétaire*, *La Nouvelle France* et *L'Invention de la France*. On comprend assez facilement pourquoi les livres exclusivement consacrés à la France n'ont pas été traduits tandis que la préface d'Emmanuel Todd au *Système national d'Economie politique* de Friedrich List a, elle, été publiée dans la revue *Kan* aux Editions Fujiwara. On peut donc dire que presque tous les livres de Todd sont publiés. Aucun autre pays étranger n'a en tout cas publié autant d'ouvrages de lui.

A cela s'ajoutent d'innombrables interviews par toutes sortes de médias, journaux et télévisions, effets des efforts déployés par la maison d'édition Fujiwara, des conférences de Todd et des colloques à son sujet organisés par ses promoteurs, notamment Fujiwara et moi-même. A chacune de ses visites au Japon, Emmanuel Todd a généreusement répondu aux interviews en fonction de son emploi du temps souvent très serré, « à la japonaise », et il lui est aussi arrivé parfois d'apparaître sur le petit écran, de sorte Todd jouit ici d'une notoriété assez générale.

On peut même dire que ses travaux ont été assez largement reçus. Cela ne signifie pas cependant que ses théories anthropologiques sont toujours bien reçues, d'autant plus que c'est plutôt comme un excellent analyste géopolitique du monde actuel que Todd est connu par le public japonais.

Du côté académique, Todd est grand ami de M. Hayami, professeur à l'Université de Keio-Gijuku, figure de la démographie japonaise. Il s'est lié avec lui lors sa deuxième visite en juin 2000, pendant laquelle ils eurent un long entretien. D'autres chercheurs universitaires dans le domaine de la sociologie historique ou de la démographie historique tiennent en grand respect les conceptions et théories de Todd, sans se réclamer pour autant explicitement de lui pour leurs propres travaux. C'est le cas, par exemple, de Mme Emiko Ochiai,

¹ Institut national des langues et civilisations orientales.

professeur à l'Université de Kyoto.

Les sociologues de la famille et/ou les démographes historiques japonais ont pu être inspirés par l'anthropologie toddienne, mais il faut souligner que la famille souche comme type familial national est une évidence depuis toujours dans les deux champs de recherche. Ils n'avaient donc pas nécessairement besoin de se réclamer de Todd pour le définir.

Pour mieux comprendre la manière dont sont reçues les théories de Todd, il convient de se pencher sur le rôle de ses traducteurs. C'est à travers leurs traductions que le public japonais a eu accès à ses théories, puisque très peu de Japonais auraient pu directement le lire en français. Il faut évoquer ici le rôle d'une pratique éditoriale japonaise : le « kaisetsu » (commentaire) ou « atogaki » (postface) que l'on place à la fin des ouvrages, plutôt qu'au début comme ce serait le cas pour une notice ou une présentation en France. Il est de coutume pour les traducteurs japonais de présenter dans cette rubrique le livre qu'ils ont traduit. Beaucoup de lecteurs lisent les « kaisetsu » avant d'aborder le texte du livre et les chroniqueurs s'appuient souvent sur lui pour s'assurer une meilleure intelligence du texte, de sorte que certains chroniqueurs rédigent même leur compte-rendu en ne lisant pratiquement que ces « kaisetsu ».

Nous sommes quatre à avoir traduit Todd : Yasuroo Hirano, Fumitaka Ogino, Shigeki Hori et moi-même. Yasuroo Hirano a traduit *L'illusion économique*. Professeur à l'Université départementale de Fukuoka, c'est un économiste de qualité, mais pas forcément un traducteur de profession ni un adepte d'Emmanuel Todd. Shigeki Hori est professeur à l'Université Keiko-Gijuku. C'est un excellent traducteur et un des rares universitaires qui s'est montré très intéressé par la pensée d'Emmanuel Todd. Il n'a cependant traduit qu'un seul livre, *Qui est Charlie ?*, dont il n'a du reste pas rédigé le « kaisetsu ». Quant à Fumitaka Ogino, il est professeur à l'Université Gakugei. Il a traduit *La Diversité du monde*, qui regroupe deux livres fondamentaux de

Todd, *La Troisième Planète* et *L'Enfance du monde*. Il avait remarqué Todd très tôt et a noué avec lui des relations d'amitié. Il a aussi joué un grand rôle dans sa promotion surtout après sa deuxième visite.

Pour ma part, je suis professeur à l'Université Aoyama-Gakuin, où j'appartiens au département de français. J'ai traduit neuf des douze ouvrages de Todd publiés au Japon. J'ai tiré parti de mon ancrage dans le milieu académique pour lui organiser des conférences ou l'inviter à des colloques, jusqu'à jouer parfois un rôle d'impresario indispensable pour ses démarches les plus pratiques comme établir ses programmes de séjour au Japon ou négocier avec l'administration l'organisation des manifestations auxquelles il participait. Je suis aussi son commentateur presque unique et donne moi-même parfois des conférences en le prenant comme sujet. Ainsi, pourrait-on me qualifier de véritable représentant de la réception de ses théories.

Sartrien de formation, ayant d'ailleurs traduit quelques textes de Sartre ou des ouvrages consacrés au philosophe, j'avais plutôt une propension à la philosophie, à l'histoire, aux sciences humaines et sociales, comme en témoignent encore mes traductions de Pierre Bourdieu (*Les Choses dites* et *Homo Academicus*) ou d'Hélène Carrère d'Encausse. C'est pourquoi j'ai rapidement réagi à l'offre de Fujiwara et, dès ses premières pages, *L'Invention de l'Europe* m'a parfaitement fasciné. Je ne nie pas d'ailleurs que le fait qu'Emmanuel Todd soit le petit-fils de Paul Nizan et le fils d'Olivier Todd ait ajouté à mon intérêt.

Nous étions alors en 1990. L'effondrement du monde communiste avait commencé par la chute du mur de Berlin. Une vision du monde que l'on pourrait qualifier de « communisto-marxiste » s'écroulait définitivement. Je cherchais donc un nouveau principe d'interprétation et d'explication qui puisse nous aider à rendre compte de la marche du monde et j'ai cru trouver dans l'anthropologie de Todd une conception complètement nouvelle.

Ce qui paraissait charmant en outre chez Todd était le principe d'explication donné par la famille. Il s'étendait bien au-delà du domaine des systèmes familiaux des peuples dits « primitifs » tels qu'on pouvait les connaître d'après les ouvrages ethnographiques, mais concernait aussi les systèmes familiaux des peuples dits « modernes » comme nous, les Japonais, ou les peuples européens. L'idée que chaque système familial produit ses propres valeurs, qui déterminent la mentalité, voire la religion et/ou l'idéologie de la zone recouverte par ce système familial était très séduisante.

En France, « pays de la liberté humaine », cette théorie a été accusée, comme tout le monde le sait, d'être un « déterminisme » ; mais c'est justement le côté « déterministe » de cette théorie qui me paraissait charmant. Avant l'on pouvait croire dans le déterminisme marxiste, or, sur le tombeau de celui-ci, si un autre déterminisme nous était donné, moi je me dirais : « Dieu soit béni ». Si on pouvait découvrir des facteurs déterminant réellement le comportement et la pensée humaine, il n'y avait là rien à reprocher mais tout à estimer et à défendre. S'il y a quelque chose à reprocher à un déterminisme, ce devrait être qu'il ne soit pas suffisamment déterministe pour qu'il donne des clés d'explication étendues.

Face à ce reproche, Todd lui-même s'est défendu à juste titre en invoquant la psychanalyse freudienne, affirmant qu'« il s'agit toujours de comprendre une détermination pour y échapper... » (*La Diversité du monde*, p. 14), ce qui me rappelle les préceptes de Pierre Bourdieu soulignant que la détermination sociale s'exerce souvent à travers l'illusion de la liberté. Si la sociologie a un effet libérateur, c'est en décelant des déterminations sociales cachées, tout comme l'anthropologie décèle des déterminations familiales sous-jacentes. Et ceux qui se croient libres, en refusant de prendre en compte ces déterminations, n'en restent pas moins complètement déterminés.

Il faut ajouter que le déterminisme toddien n'est d'ailleurs qu'un déterminisme statistique, tout comme le déterminisme sociologique de Bourdieu ; ce que le modèle anthropologique détermine est seulement « des propensions statistiques qui n'ont rien d'absolu au niveau des individus » (*La Diversité du monde*, p. 11). De là vient l'ambiguïté qui hante son déterminisme. Par exemple, comment expliquer le fait que Calvin soit originaire de la Picardie, région de famille nucléaire égalitaire, alors que le protestantisme est défini par Todd comme un produit typique de la mentalité de la famille souche ?

La famille souche, ou plus précisément la définition et la description de ce type familial, est également un des éléments qui m'ont séduit, d'autant que comme Japonais, j'appartiens à un peuple souche. On sait bien que nous, les Japonais, nous nous sentons assez proches des Allemands. J'ose me permettre de citer ici une plaisanterie qui a été assez courante à une certaine époque. Elle met en scène un Allemand et un Japonais qui parlent de la dernière guerre mondiale. L'Allemand dit au Japonais : « cette fois-ci, on a raté parce qu'on a mis les Italiens de notre côté. Mais la prochaine fois on fera mieux, parce qu'on fera sans eux ». Plaisanterie déplaisante, je sais, mais très révélatrice.

Sur cette parenté nippono-allemande, les historiens avaient pu donner quelques explications. Les manuels de l'histoire mondiale disaient ainsi que le Japon et l'Allemagne étaient (peut-être avec l'Italie) des pays initialement moyennement développés, qui avaient tardivement réalisé leur unification nationale et qui avaient démarré dans la voie du capitalisme à peu près au même moment. Outre cette explication qui sent un peu le matérialisme historique, il y avait aussi une explication par je ne sais quelle mentalité nationale, qui considérait une particularité sans la relier à aucun fondement général. La famille souche telle qu'elle est présentée par Todd est en revanche une structure se rapportant à des éléments familiaux tangibles tels que sont les rapports père/fils et les relations entre

enfants, éléments participant d'un principe général et qui en est déduit presque mathématiquement. Ainsi, la similitude entre ces deux peuples souches, japonais et allemand, trouvait-elle un fondement général. La mentalité et les comportements des Japonais pouvaient donc être valablement expliqués, ai-je pensé. La particularité spécifique était intégrée à des phénomènes généraux, d'autant plus généraux qu'ils apparaissent aussi bien dans de larges régions au centre de l'Europe occidentale. Ainsi, la japonité s'inscrivait-elle, elle aussi, dans la Raison qui régit le monde. Tout se passait comme si notre identité nationale était bien scientifiquement expliquée.

La famille souche n'en était pas moins la base du système familial japonais stipulé par le Code Civil Meiji qui fut pour beaucoup dans l'essor du militarisme japonais. C'est justement le fameux « ié » japonais, du joug duquel bien des jeunes intellectuels japonais, aspirant à la liberté à l'occidentale, voulaient se libérer depuis la fin du XIXe siècle. Après la guerre, la révolution macarthurienne a permis cette libération en détruisant le système familial japonais antérieur et la nouvelle Constitution a assuré aux individus la liberté de se marier et de fonder un foyer. Cette libération de la maison (ié) peut être considérée comme une transformation de la famille souche en famille nucléaire, de type égalitaire modéré si on tient compte des règles d'héritage.



Cela n'empêchait pas que certains pensaient que la démocratie japonaise était largement insuffisante, arriérée puisque le Japon n'avait pas vécu une révolution radicale du même type que la Révolution française. Ils auraient été déçus s'ils avaient appris que la Révolution française était essentiellement le fruit de la famille nucléaire égalitaire et qu'une pareille révolution n'était pas une étape nécessaire de l'Histoire et n'aurait été possible chez aucun peuple souche. Autrement dit, c'est justement la vertu de la discipline toddienne d'avoir introduit la notion de diversité régionale dans le développement historique. Ainsi on peut reconnaître avec lui un type de démocratie russe ou iranienne sans exiger la fidélité au modèle français ou anglo-saxon, et on peut a fortiori reconnaître une forme de démocratie japonaise.

Grande désillusion pour ceux qui s'entêtent dans l'illusion d'un développement unilinéaire de l'Histoire (ils sont tout de même nombreux). Mais ils diront sans doute qu'il s'agit d'un abominable déterminisme absolu, et se plaindront de n'être pas nés dans une famille nucléaire égalitaire. Tant pis pour eux. Il faut d'abord se connaître, c'est-à-dire en l'occurrence tenir compte de ses déterminations familiales pour devenir vraiment libres, pour se comporter librement.

Je voudrais terminer mon rapport en signalant deux aspects qui peuvent poser problèmes dans les théories de Todd, concernant les systèmes familiaux. Le premier concerne la stabilité des systèmes familiaux, autrement dit, leur évolution. La discipline toddienne s'est basée dans un premier temps sur l'hypothèse de la stabilité de ces systèmes. Dans *La Troisième planète*, les systèmes familiaux semblaient stables depuis toujours. Ces formes anthropologiques étaient « venues d'un passé indéterminé » (p. 223). Par exemple, l'expansion foudroyante de l'Islam, aux septième et huitième siècles, qui avait facilement abattu les immenses empires perse et byzantin mais qui avait aussi été arrêtée devant de micro-Etats chrétiens, comme les petits royaumes du nord de la péninsule Ibérique, l'Arménie ou l'Ethiopie, pouvait trouver

une explication par le fait que cette religion était l'expression religieuse de la famille communautaire endogame, tout comme le communisme avait été, à une autre époque, l'expression politique de la famille communautaire exogame.

Dans *L'Invention de l'Europe*, Todd installait une date-repère de stabilisation, le XVI^e siècle, début de l'histoire moderne européenne. On pouvait supposer qu'après cette date, les systèmes familiaux étaient stables, au moins jusqu'à l'urbanisation, c'est-à-dire jusqu'à l'industrialisation. Avant cette date, l'évolution était probable, mais on ne se posait guère la question d'une évolution, qui était comme mise entre parenthèses. Il s'agissait bien de l'installation d'une synchronie comme base d'élucidation principale. Cette synchronie de systèmes familiaux servait de scène pour le déroulement des événements historiques et l'évolution des faits économiques, sociaux et politiques, c'est-à-dire de la diachronie. Vint ensuite le basculement du modèle structuraliste vers un modèle diffusionniste, selon les termes de Todd ; évolutionniste, dirais-je pour ma part. La date-repère posée dans *L'Invention de l'Europe* apparaissait cependant surtout valable pour une zone d'étude bien délimitée, au-delà de laquelle tout semblait devoir être remis, sous cet aspect, à un examen de type évolutionniste ultérieur. Ce sera d'ailleurs justement la tâche à laquelle Todd s'attaquera dans *L'Origine des systèmes familiaux*.

Le deuxième aspect qui peut poser problème concerne l'extension de la détermination. Le problème se pose comme suit : étant donné que, après l'urbanisation et l'industrialisation, les familles complexes tendent à se désagréger pour laisser place à des familles nucléaires, comment expliquer le fait que, par exemple, la famille souche semble toujours exercer une détermination puissante sur les mentalités dans telle ou telle région où elle était antérieurement dominante ?

Initialement, la détermination était considérée par Todd comme s'exerçant au niveau de l'inconscient

dans la vie familiale ; les valeurs familiales étant inculquées aux enfants d'une manière inconsciente. Il a pu proposer ensuite une solution en avançant l'idée de système anthropologique. L'inculcation des valeurs fondamentales se faisait dans ce cadre élargi, c'est-à-dire non seulement par les parents, mais aussi par tous les adultes sur un territoire donné. C'est cet ensemble de relations humaines que Todd désigne comme système anthropologique (*Le Destin des Immigrés*, p. 36).

L'étape suivante propose une nouvelle modification qui mène vers la prise en compte de simples systèmes de mœurs régional, dans chacun desquels les comportements seraient déterminés par des règles du type: « A Rome, fais comme les Romains ». Je citerai ici Todd dans une des interviews qu'il m'a accordées (le 15 mars 2011). Il me disait alors à propos de la permanence des contraintes locales : « chaque fois qu'un individu va essayer d'en sortir, il aura contre lui une masse d'individus ». Il ajoutait que l' « on croit avoir un haut niveau d'intériorisation de sa culture nationale, mais dès qu'on en sort, très vite on s'en éloigne ». Ainsi est-il passé de l'inconscient familial à ce qu'il appelle la mémoire des lieux.

Cela donne une impression de facilité théorique. Les valeurs familiales produites et inculquées par la famille, puis par tous les adultes de la région, ne sont plus ici que le résidu desdites valeurs et si l'évolution de ladite famille est achevée, elle donnera lieu à un nouveau système familial qui produira et inculquera à son tour de nouvelles valeurs. Une nouvelle théorisation sera nécessaire un jour à ce sujet•

ISHIZAKI Harumi

Emmanuel Todd : Publications japonaises (et visites au Japon)

1992

Novembre : 2. Publication du Volume I de *L'Invention de l'Europe*. Trad. Par ISHIZAKI Harumi, Ed. Fujiwara.

Novembre : Du 10 au 23. Première visite au Japon. The Japan Foundation. (11. dîner offert par The Japan Foundation. 12. dîner-débat à la MFJ.14. Conférence-Débat aux Editions de Fujiwara.)

1993

Juin : Publication du Volume II de *L'Invention de l'Europe*. Trad. Par ISHIZAKI H, Ed. Fujiwara.

1998. *L'illusion économique*, trad. Par HIRANO Yasuroo.

1999. Novembre : *Le Destin des Immigrés*, Trad. Par ISHIZAKI H, Ed. Fujiwara.

2000.

Juin : du 13 au 24. Deuxième visite au Japon. (14. Conférence « *La France en face de l'Europe* ». A l'Institut Fr-J., 16. Débat aux Editions de Fujiwara. 19. Colloque international « *Perspective du 21e siècle --- Culture et Mondialisation* ». 21. Conférence à l'Université Aoyama-Gakuin)

2003.

Avril 30. *Après l'Empire*, Trad. Par ISHIZAKI H, Ed. Fujiwara.

Septembre 30. *La Révolution de la vision du monde*. Dirigé par ISHIZAKI H, Ed. Fujiwara, (contenant « *Une hypothèse sur l'origine du Système familial communautaire* »)

2004.

Janvier : *La troisième visite au Japon*. 1.14. Colloque international « *Après l'Empire et l'alternative du Japon* » à l'Université Aoyama-Gakuin.

2008.

Février : *Le Rendez-vous des civilisations*, Trad. Par

ISHIZAKI H, Ed. Fujiwara.

Septembre : *La Diversité du monde*, Trad. Par OGINO Fumitaka , Ed. Fujiwara.

2009.

Juin : *Après la Démocratie*, Trad. Par ISHIZAKI H, Ed. Fujiwara.

Octobre : 4e visite au Japon. (10.15. Colloque international à l'Université Aoyama-Gakuin. Conférence à l'Université de Kyoto.)

2011.

Aout : *Visite au Nord-Est du Japon*, envoyé spécial du *Journal Libération*.

Septembre : *Visite à Tokyo et à Kyoto*. Colloque international à l'Université Aoyama-Gakuin. Conférences à la MFJ et à l'Université de Kyoto.

Septembre : *Allah n'y est pour rien ! Sur les révolutions arabes et quelques autres*, Trad. Par ISHIZAKI H, Ed. Fujiwara.

2013.

Janvier : *La Chute finale*, Trad. Par ISHIZAKI H, Ed. Fujiwara.

Décembre : *Visite au Japon*.

2014.

Mars : *Le Mystère français*, Trad. Par ISHIZAKI H, Ed. Fujiwara.

Juin : Du 25 au 30. *Visite au Japon*

2016.

Janvier : *Qui est Charlie ?* trad. Par HORI Shigéki. Ed. Bungei-Shunjuu.

Juillet : *L'Origine des systèmes familiaux. I, Eurasie*, (en 2 volumes) Trad. Par ISHIZAKI H, Ed. Fujiwara.

Famille, parenté et monothéisme

Pourquoi Dieu est-il jaloux ? L'apport de l'anthropologie de la famille pour l'analyse et l'histoire du monothéisme biblique

Par Christophe Lemardelé, enseignant, historien des religions, chercheur associé de l'UMR 8167 - Orient et Méditerranée - Mondes sémitiques.

Résumé : La jalousie d'un dieu envers son peuple est un fait improbable en histoire des religions. Seule la prise en compte d'un trait patrilinéaire accentué et évolutif, dans le cadre de la théorie évolutionniste des structures familiales d'Emmanuel Todd et dans un contexte de parenté spécifique, permet d'avoir un début d'explication. Ce trait se trouve très en amont du monothéisme, avec l'introduction d'un dieu étranger, au caractère bien trempé, dans les hautes terres israélites au début de l'âge du Fer. Ce dieu et sa conception se sont implantés et diffusés par la suite en Judée, visiblement plus patrilinéaire, l'exigence d'un culte exclusif (monolâtrie) devenant monothéisme. Puis, après l'échec des révoltes messianiques contre les Romains, la réversion vers la famille nucléaire et une forme atténuée de matrilinéarité s'est opérée dans le judaïsme rabbinique et a par là même désactivé tout zèle religieux.

Mots clés : monothéisme, famille, parenté, Israël, Judée, judaïsme

Quand on devient avec les années historien des religions, familier des systèmes théologiques qui font les grandes religions actuelles ou habitué aux mythes et aux rites antiques, on ne parvient pas à s'expliquer véritablement pourquoi le dieu biblique manifeste une jalousie intense vis-à-vis de son peuple. Car, au Proche-Orient ancien comme ailleurs, le polythéisme était la manière banale de vivre « la » religion, ce qui consistait pour l'essentiel à vouer un culte à plusieurs divinités. Même si l'on a pu parler parfois d'un dieu « national » pour certaines populations – Kamosh pour les Moabites, Qôs pour

les Édomites et, donc, Yhwh pour les Israélites –, cela impliquait de toute manière d'autres divinités. Quant aux populations des villes comme Ougarit, elles révéraient un certain nombre de divinités s'organisant de manière plus ou moins lâche dans un panthéon ayant à sa tête le dieu ÉI, le même dieu qui compose en partie le nom d'Israël. Et si l'une de ces divinités pouvait être mise en exergue dans un cycle poétique, il ne s'agissait pas d'un culte exclusif et pouvait plutôt se comprendre dans un contexte politique spécifique, interne et externe¹. Ainsi, qu'un dieu soit préféré par un roi ou une dynastie, ou qu'il soit le référent « ethnique » d'une population, il n'était pas pour autant seul et réclamant un culte exclusif.

Dans une récente synthèse, un spécialiste comme Thomas Römer ne fait pas de la jalousie de Dieu un aspect originel. L'approche est évolutionniste et consensuelle en proposant de voir la question du monothéisme comme une apparition progressive, le monothéisme se dégageant d'une gangue polythéiste en passant par l'étape monolâtrique du « dieu un » sans être encore unique². Pour Römer, l'idée d'une vénération exclusive ne se situe donc pas très en amont du monothéisme puisqu'elle le prépare. En général, les chercheurs comme lui mettent en avant le contexte politique pour tenter de rendre compte de ce fait religieux ultime, c'est-à-dire qu'ils invoquent l'exil babylonien de l'élite de Jérusalem en 597 et 587 AEC : au désastre politique répondrait une victoire religieuse, la défaite militaire étant provoquée par le dieu national s'érigeant en dieu suprême, instrumentalisant pour ce faire les nations ennemies afin de punir son roi et son peuple infidèles. Mais ce type d'explication ne peut au mieux que souligner l'accentuation d'un trait commun aux représentations religieuses de populations apparentées³. Un écart subsiste entre

1 A. Tugendhaft, *Baal and the Politics of Poetry*, Routledge, Londres-New York, 2017.

2 T. Römer, *L'invention de Dieu*, (Points/Histoire – H531) éditions du Seuil, Paris, 2017 (2014), p. 277-317.

3 Sur l'inscription monumentale du roi moabite Mésha, qui précède de plus de deux siècles l'Exil, l'oppression de Moab par Omri, roi d'Israël, est le fait du dieu Kamosh en colère contre son pays. Voir la présentation et la traduction d'André Lemaire de la stèle de Mésha au musée du Louvre : <http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/>

le monothéisme d'un côté et la jalousie d'un dieu de l'autre, écart d'ordre anthropologique car un concept religieux n'est pas qu'une superstructure idéologique, il émane d'une infrastructure socio-culturelle spécifique ou s'adapte à elle. Comme, donc, on peine à expliquer le caractère exclusif du monothéisme biblique, on finit par accepter comme une évidence la distinction heuristique entre un monothéisme inclusif et un qui ne l'est pas, qui est même tout le contraire. De cette manière, le monothéisme aboutirait soit à la forme inclusive, soit à la forme exclusive, ou alternerait entre les deux⁴. Et le caractère guerrier du dieu de la Bible n'aurait que peu à voir avec sa jalousie⁵.

Jalousie, zèle ou fureur ?

En 2008, Hedwige Rouillard-Bonraisin eut la bonne idée d'organiser un colloque portant sur la jalousie des dieux et la jalousie des hommes. Dans un premier temps, Bernhard Lang tentait d'accorder et d'expliquer des textes qui, tantôt, donnaient à voir un dieu jaloux, tantôt, un dieu exprimant la fureur du guerrier⁶. Ainsi cette jalousie n'était-elle plus qu'une émanation somme toute littéraire de cette fureur. Dans un second temps, David Hamidović rendait compte d'un aspect qui découlait de l'intempérance divine : le zèle religieux de certains hommes, manifeste en Judée aux époques hellénistique et romaine⁷. La *qin'âh* en hébreu peut se traduire indifféremment par « jalousie » ou par « zèle », mais elle se rapporte à une passion, au sens actuel du terme, ou à l'hubris qui saisit celui qui la subit ou l'active et peut ainsi se rapporter à la fureur du guerrier. L'expression 'él qannâ' de l'Exode et du Deutéronome doit pouvoir se traduire par le « dieu furieux », comme le préconisait Lang en conclusion

stele-de-mesha.

4 « (...) l'École deutéronomiste [livre du Deutéronome] développe un discours ségrégationniste alors que le milieu sacerdotal [Genèse-Exode-Lévitique] prône un monothéisme inclusif », T. Römer, *L'invention de Dieu*, p. 306.

5 Ibid., p. 66-67.

6 B. Lang, *Le dieu de l'Ancien Testament est-il un dieu jaloux ? Essai de réponse*, H. Rouillard-Bonraisin (éd.), *Jalousie des dieux, jalousie des hommes*, (Homo Religiosus/Série II – 10) Brepols, Turnhout, 2011, p. 159-171.

7 D. Hamidović, *Entre jalousie et envie : le cas de l'essénisme*, ibid., p. 173-186.

de son article, mais pourquoi pas aussi par le « dieu zélé » puisque le zèle religieux de cette divinité justifiait, telle une *imitatio dei*, le zèle religieux de ses adeptes les plus zélés parmi son peuple.

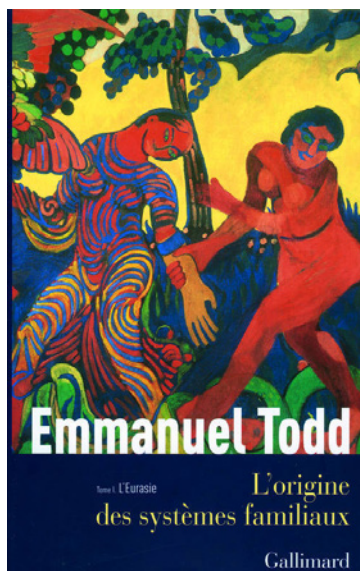
La traduction habituelle par « dieu jaloux » peut toutefois être sauvegardée étant donné que nombre de textes bibliques – et l'idéologie biblique elle-même – font de la relation de Dieu à son peuple une relation alternativement filiale et matrimoniale. Certes, cette relation est toujours énoncée sur un mode métaphorique, mais elle est si présente et récurrente dans les textes, prophétiques principalement, qu'on doit considérer la métaphore comme manifestation même de l'idéologie religieuse biblique. Le très grand connaisseur des textes prophétiques qu'était Francolino Gonçalves a mis en lumière la structuration et l'évolution de la conception religieuse biblique : d'un côté, une conception banale au Proche-Orient ancien avec un dieu directement associé à l'institution royale, de l'autre, une conception plus atypique avec un dieu faisant figure de père ou de mari du « clan tribal ». Après un temps de concurrence entre les deux conceptions, il y a eu convergence et fusion⁸. C'est bien pourquoi la Bible, en ses nombreux livres et textes, donne tantôt la priorité au dieu-roi, créateur et ordonnateur, tantôt au dieu jaloux menant son peuple dans le désert jusqu'à la terre promise, en lui donnant des lois positives et non universelles⁹. Or ce n'est pas la première conception qui a donné son caractère exclusif au monothéisme biblique, le début de la Genèse montre au contraire un monothéisme inclusif – Dieu crée tous les hommes, il ne se choisit pas encore un peuple. C'est bien la seconde conception qui a fait de ce monothéisme une représentation religieuse exclusiviste et c'est bien celle-ci qui est difficile à comprendre et à expliquer. Dans le vocabulaire de Jan Assmann,

8 F.J. Gonçalves, *Deux systèmes religieux dans l'Ancien Testament : de la concurrence à la convergence*, Annuaire de l'École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses 115 (2006-2007), p. 117-122 [en ligne]. De même, avec des différences : B. Lang, *Gottes Einzigkeit*, W. Dietrich (ed.), *Die Welt der Hebräischen Bible*, Kohlhammer, Stuttgart, 2017, p. 383-398.

9 F.J. Gonçalves, *Fondements du message social des prophètes*, A. Lemaire (ed.), Congress Volume Ljubljana 2007, Brill, Leiden-Boston, 2010, p. 597-620.

qui a écrit quelques ouvrages pour comprendre la violence du monothéisme¹⁰, la première conception correspond au monothéisme de vérité et la seconde au monothéisme de fidélité, mais, comme il l'a rectifié lui-même¹¹, ce n'est pas l'idée d'un monothéisme universel qui fait cette violence, c'est bien plus Moïse et les colères de son dieu, celui du buisson ardent. Et c'est cette conception, située tout autant que l'autre en amont et finalement bien plus monolâtrique que monothéiste – exigeant un culte exclusif sans nier l'existence d'autres divinités pour d'autres peuples –, qu'il s'agit d'interpréter de manière satisfaisante, c'est-à-dire du point de vue de l'anthropologie religieuse, voire de l'anthropologie tout court. Car l'histoire des religions n'est pas à même de répondre à cette problématique ancrée dans le tissu familial et matrimonial de populations sémitiques.

Systèmes familiaux et parenté



Dans *L'Origine des systèmes familiaux*, Emmanuel Todd développait un modèle évolutionniste de l'anthropologie de la famille, au départ initié avec

son collègue et ami Laurent Sagart habitué en linguistique aux phénomènes de diffusion¹², qui lui permettait de comprendre la répartition des différents systèmes sur le continent eurasiatique. Observant que la famille nucléaire était en position de périphérie à la différence de la famille communautaire en position centrale, tandis que la famille souche était en position intermédiaire, il devenait logique de penser l'évolution des systèmes familiaux du simple vers le complexe : de la famille nucléaire à la famille souche, puis à la famille communautaire. Localisant ce type d'évolution en Mésopotamie dès la fin du III^e millénaire AEC, il pensait reconduire et mieux attester d'un point de vue évolutionniste un aspect souche, donc avec droit d'aînesse, de la famille juive tout en le nuancant considérablement. S'appuyant sur les récits familiaux de la Genèse et sur les réflexions de Frazer dans *Folk-Lore in the Old Testament*, il soulignait le fait qu'une ultimogéniture latente contrebalançait la primogéniture affirmée dans les textes bibliques. Ainsi, dans sa perspective d'évolution historique de la famille au Moyen-Orient ancien, Israël se trouvait à « la périphérie de la périphérie »¹³, à peine touché par cette évolution familiale. Depuis, dans son dernier livre, s'appuyant sur notre étude qui montrait l'évidence archéologique de la famille nucléaire pour les Israélites de l'âge du Fer¹⁴, il concluait de manière plus tranchée : la famille juive est restée de tout temps nucléaire indifférenciée, la primogéniture liée au trait patrilinéaire n'ayant guère pénétré la société judéenne dans son ensemble, étant plutôt et seulement d'ordre idéologique¹⁵. Sans doute fait-il peu de cas de l'hétérogénéité de cette société, rurale mais avec une composante de pasteurs nomades importante. Pour la Chine ancienne, la Mésopotamie, et même l'Afrique actuelle¹⁶, Todd

10 J. Assmann, *Moïse l'Égyptien : un essai d'histoire de la mémoire*, Paris, Aubier, 2001 ; *Le prix du monothéisme*, Paris, Aubier, 2007.

11 Id., *Autour de l'Exode : monothéisme, différence et violence*, Revue de l'Histoire des Religions 231 (2014), p. 5-26.

12 L. Sagart, E. Todd, *Une hypothèse sur l'origine du système familial communautaire*, *Diogenes* 160 (1992), p. 145-175.

13 E. Todd, *L'Origine des systèmes familiaux*, Gallimard, Paris, 2011, p. 541-544.

14 C. Lemardelé, *Structures familiales et idéologie religieuse. Vers une meilleure compréhension du monothéisme biblique*, *Semita et Classica* 9 (2016), p. 43-60.

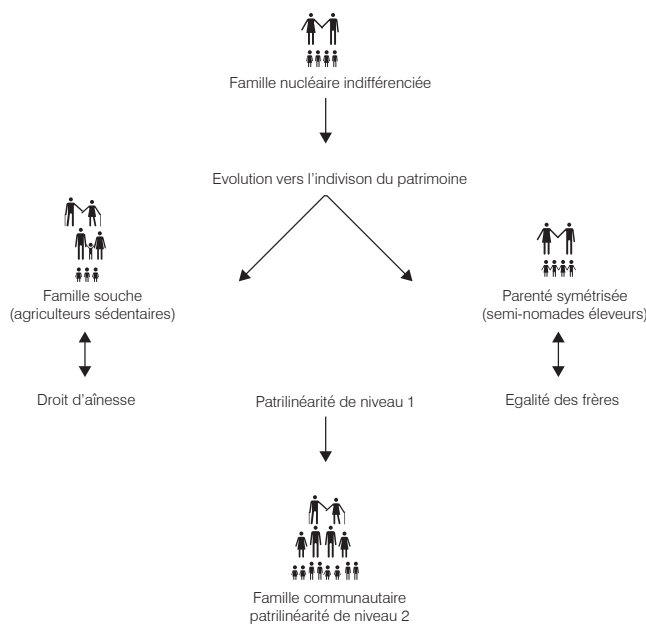
15 E. Todd, *Où en sommes-nous ? Une esquisse de l'histoire humaine*, éditions du Seuil, Paris, 2017, p. 114.

16 Ibid., p. 72.

énonce ainsi son modèle évolutionniste : au contact de sociétés sédentaires devenues patrilinéaires, des nomades acquièrent ce trait ; en retour, les sédentaires adoptent leur parenté symétrisée donnant ainsi naissance à la famille communautaire. Il ne l'exprime pas véritablement mais on peut en déduire qu'il y a naturellement interaction entre famille et parenté sans qu'elles se confondent, la patrilinéarité dépassant dès lors le sens purement descriptif des systèmes unilinéaires de parenté tels que les anthropologues la comprennent pour s'exprimer en niveaux d'accentuation.

Le trait patrilinéaire existe bien évidemment au sein de familles nucléaires organisées en clans et l'accentuation de ce trait allant avec l'évolution de la famille ne peut que renforcer les liens familiaux restreints et larges. Au schéma évolutionniste de base proposé par Emmanuel Todd – famille nucléaire > famille souche > famille communautaire –, on pourrait lui adjoindre un modèle un peu plus complexe avec deux options évolutionnistes, c'est-

nomades par un renforcement de la parenté patrilinéaire sans, pour autant, concrétiser la primogéniture en famille souche. L'organisation et les structures économiques des populations sont d'ailleurs sans doute à même d'expliquer le chemin évolutif familial. Par exemple, la famille souche presque inexistante en Afrique n'est pas en mesure d'expliquer la forte patrilinéarité liée à des systèmes communautaires polygynes en Afrique de l'ouest¹⁷. La conception de la propriété en Afrique subsaharienne n'étant pas de l'ordre d'une propriété privée stricto sensu, la question de sa transmission ne se pose pas : à la propriété foncière de notre droit fait pendant une propriété par le travail, c'est-à-dire que la terre « appartient » à celui qui l'exploite tout en s'inscrivant dans une collectivité régie par la parenté¹⁸. Ainsi, les structures familiales auraient évolué avec ou sans la famille souche mais dans le cadre strict de la parenté, avant que ce cadre ne s'estompe peu à peu comme dans l'ensemble de l'Europe ou, au contraire, reste déterminant comme en Arabie :

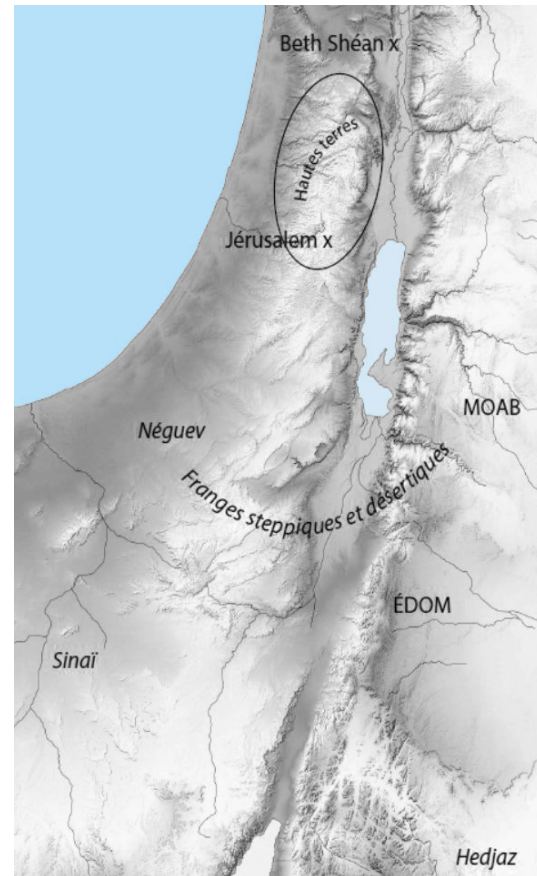


à-dire deux chemins pour aller de la famille nucléaire indifférenciée vers la famille communautaire, l'un chez les agriculteurs sédentaires par le passage « famille souche », l'autre chez les éleveurs semi-

¹⁷ Ibid., p. 67-86.

¹⁸ A. Testart, *Éléments de classification des sociétés*, Paris, éditions Errance, 2005, p. 25-27.

Vouloir expliquer la jalousie du dieu d'Israël revient à s'interroger sur la provenance de l'idéologie familiale véhiculée. Or les Israélites de l'âge du Fer (XIe-VIIIe siècle AEC) étaient sédentarisés dans les hautes terres au nord de Jérusalem¹⁹, et ce dans des petites maisons paysannes fonctionnelles et autarciques – la maison à piliers, typique de ces régions et de cette époque, ou *four-room house* –, ils répondaient donc aux critères de la famille nucléaire indifférenciée. Les Judéens, quant à eux, étaient plus immédiatement en contact avec des semi-nomades des steppes du Néguev au sud de Jérusalem²⁰. On peut dès lors suggérer que l'idéologie patrilinéaire de la Bible, dont les textes sont, pour beaucoup d'entre eux, d'origine judéenne et plutôt tardifs (époque perse, autour du Ve siècle), pourrait émaner des structures familiales et de parenté de ces groupes nomades vivant dans les alentours du temple et de ses scribes²¹. On peut aussi, comme l'archéologue Juan Manuel Tebes, penser que la conception religieuse yahwiste issue de ces groupes se serait diffusée du sud vers le nord – des Édomites vers Jérusalem – dès la fin de l'âge du Fer²², ou prendre plus sérieusement en compte le récit exodique et accepter que cette conception se serait introduite dès le début même de l'âge du Fer dans les collines du nord pour se diffuser vers le sud. Il reste que, dans les deux hypothèses, la provenance du dieu ne fait plus guère de doutes²³.



19 I. Finkelstein, N.A. Silberman, *La Bible dévoilée. Les nouvelles révélations de l'archéologie*, Bayard, Paris, 2002, p. 91-117.

20 Y. Thareani, 'The Self-destruction of diversity' : a tale of the last days in Judah's Negev towns, *Antiquo Oriente* 12 (2014), p. 185-224.

21 Idéologie vraisemblablement renforcée par le fait qu'une élite judéenne revenant d'exil à Babylone accumulait les listes généalogiques pour prouver l'ancienneté de « vrais » Israélites : É. Nodet, *Israélites, Samaritans, temples, Jews*, J. Zsengeller (ed.), *Samaria, Samaritans, Samaritans : studies on Bible, history and linguistics*, de Gruyter, Berlin-Boston, 2011, p. 123-128.

22 J.M. Tebes, *The Archaeology of the Desert Cults and the Origins of Israel's God*, *The Near Eastern Archaeology Foundation* 58 (2015), p. 13-15.

23 M. Leuenberger, *Yhwh's Provenance from the South. A New Evaluation of the Arguments pro and contra*, J. van Oorschot, M. Witte (ed.), *The Origins of Yahwism*, de Gruyter, Berlin-Boston, 2017, p. 157-179.

Idéologie religieuse et patrilinéarité

Le dieu de la Bible a un nom en propre – Yahou le plus souvent²⁴ – et tout montre qu'il résidait, en tant que dieu de l'orage, sur une montagne bien au sud-est de Jérusalem²⁵. Les populations de ces régions ne représentaient pas leurs divinités autrement que par des bétyles, donc des pierres levées, sommairement taillées, ce qui était notamment le cas des Nabatéens – à Petra, on ne trouve pas de statues divines. L'aniconisme du monothéisme biblique est ainsi vraisemblablement originel, il a seulement été édicté avec autorité car, Yahou s'implantant en milieu sédentaire et urbain, il a parfois pris les traits de son rival Hadad (Baal), dieu de l'orage résidant sur le mont Tsaphon au nord en Syrie, et fut ainsi représenté de manière anthropomorphe et zoomorphe – dans des textes du VIII^e-VII^e siècle, il est un taureau (Deutéronome 33), dans des textes plus tardifs réaffirmant la singularité de ce dieu, ce type de représentation est vilipendé (veau d'or de l'Exode). Or, si l'aniconisme est structurel, il doit en aller de même avec la conception exclusiviste attachée à cette divinité, même si c'est plus spécifique encore. Ce dieu jaloux, époux de son peuple, et donc sans parèdre à la différence d'un Baal – les textes idéologiques de la Bible rejettent aussi fortement l'idée d'un couple divin qu'ils rejettent la représentation iconographique –, est forcément issu d'un contexte de parenté et familial lui-même spécifique.

Si l'on doit considérer avec Emmanuel Todd que les premiers Israélites se situaient à la périphérie de la périphérie de changements familiaux structurels venant de l'est, celui qui deviendrait leur dieu pouvait ne pas être autant à la périphérie de ces changements intervenant au cours du II^e millénaire en Mésopotamie suméro-akkadienne d'abord, puis assyrienne.

Les semi-nomades des franges désertiques transjordaniennes pouvaient, tout aussi bien que les Amorrites de la Mésopotamie et les nomades des grandes steppes d'Asie centrale, être organisés en familles nucléaires dans une parenté patrilinéaire relativement souple, patrilocale, puisque, au cours de l'évolution familiale, « types familiaux communautaires patrilinéaires et nucléaires patrilocaux constituent un magnifique bloc d'un seul tenant qui occupe le cœur, et en vérité la plus grande partie, de la masse eurasiatique »²⁶. Il reste que la parenté est un élément important chez ce type de population car elle structure la société en l'absence d'une organisation étatique, les organisations lignagères, africaines notamment, se démarquant totalement d'un mode de pouvoir administratif d'origine despotique ayant rompu avec les liens de parenté²⁷. Or la parenté est partout dans le champ lexical du Proche-Orient ancien²⁸, y compris dans le langage diplomatique²⁹, la notion même de peuple étant indissociable de la parenté tant les termes la constituant y conduisent : « À une époque ancienne (probablement dès le sémitique central commun), *'amm-, 'grand-père, ancêtre, aïeul' a développé un sens dérivé 'groupe familial, clan, peuple' »³⁰. Et la parenté, au sens large du terme, est très présente également dans les textes bibliques mêmes. Les notions de tribu et de clan y sont fréquentes et c'est précisément un clan qui semble être à l'origine de l'introduction du dieu Yahou dans les collines d'Israël d'après un texte prophétique de la fin du VIII^e siècle AEC (Amos 3,1).

Le récit exodique est véritablement mythique car il fait office de récit fondateur pour un peuple, le menant par un parcours initiatique – passage dans le désert – jusqu'au lieu où il devait nécessairement

24 T. Römer, *L'invention de Dieu*, p. 37-50. Longtemps, le tétragramme divin a paru impossible à vocaliser et à lire, d'où le Jéhovah désormais démodé et connoté et le Yahvé/Yahweh utilisé de manière conventionnelle par les spécialistes. Mais l'onomastique ancienne et moderne est très claire à ce sujet, le nom de Dieu est bien Yahou (d'où, par exemple, le patronyme Netanyahu) ou Yahwah [Yahouah/Yéhouah ?], quand il s'agit du tétragramme.

25 Ibid., p. 55-65.

26 E. Todd, *Où en sommes-nous ?* p. 55.

27 A. Testart, *Éléments de classification*, p. 109-119.

28 J.D. Schloen, *The House of the Father as Fact and Symbol : Patrimonialism in Ugarit and the Ancient Near East*, Eisenbrauns, Winona Lake, p. 69-73.

29 E. Pfoh, *Syria-Palestine in the Late Bronze Age. An Anthropology of Politics and Power*, Routledge, Oxon-New York, 2016.

s'installer³¹. Les traditions les plus élaborées et les plus connues se trouvent dans le livre de l'Exode et dans celui du Deutéronome avec un prophète nommé : Moïse. La tradition la plus ramassée et sans doute la plus ancienne – peut-être de la fin du VIIIe siècle AEC³² – mentionne ce fait sans y prêter plus d'attention que cela et sans nommer le prophète : « par un prophète, Yahou a fait monter Israël d'Égypte » (Osée 12,14). Entre ces deux traditions, il existe un récit intermédiaire qui est dans sa forme actuelle discontinu mais qui devait à l'origine constituer une œuvre autonome relatant des événements de la seconde moitié du IXe siècle³³ : le prophète Élie (Élîyâhou) se rend sur la montagne de Dieu (Horeb)³⁴ et lui déclare qu'il est « zélé/jaloux d'un-e grand-e zèle/jalousie pour Yahou, Dieu des puissances/armées » (1 Rois 19,10 et 14). Le récit est intéressant à plus d'un titre car ce prophète s'est dressé contre les prophètes de Baal au chapitre précédent et, dans celui-ci, Dieu lui annonce qu'il fera d'un roi araméen (Hazaël), d'un Israélite nommé Jéhu (Yéhou) et d'un autre prophète (Élisée/Élîshâ) les instruments de sa vengeance contre la dynastie israélite (les Omrides) et son nouveau dieu (Baal). Or, lorsque le nouveau roi Jéhu massacre les « impies », il se fait accompagner par le chef du clan des Rékabites, semi-nomades décrits presque de manière anthropologique dans Jérémie 35 – en bons nomades, ils ne boivent pas de vin –, afin que celui-ci voie de ses yeux « son zèle/sa jalousie pour Yahou » (2 Rois 10,16). Non seulement ce personnage a valeur de témoin de

référence, comme si le dieu des Rékabites était sans conteste possible Yahou, il semble encore attester que ce dieu est parvenu dans les terres israélites par l'intermédiaire de clans similaires migrant vers le nord, peut-être pour échapper à la mainmise égyptienne sur les mines de cuivre du nord-Sinaï et au travail imposé – et ce dieu « volcanique » doit être associé à la métallurgie³⁵ – avant qu'un pouvoir royal israélite puis édomite à la fin de l'âge du Fer n'en prenne possession³⁶.

La documentation égyptienne de la toute fin de l'âge du Bronze mentionne régulièrement des nomades nommés Shasou en lien avec un nom énigmatique qui correspond au tétragramme hébraïque (Yhwh) et que l'on peut considérer comme un dieu tribal³⁷. Il reste que le dieu Yahou apparaît dans nombre de textes hébraïques associé à des valeurs d'autorité et d'inégalité des peuples et que nous ne trouvons pas d'autre support d'explication que l'anthropologie de la parenté et de la famille pour les expliquer par le biais du trait patrilinéaire. Comme l'écrivait si bien Francolino Gonçalves à propos du livre prophétique ancien attestant le mieux ce trait : « Osée puise dans le monde de la famille les deux principales métaphores dont il se sert pour parler de Yahvé, d'Israël et de leurs relations. Il appelle explicitement Israël 'fils de Yahvé' (Os 11,1), mais il le présente surtout sous les traits de son épouse. Yahvé est donc le père et l'époux d'Israël (...). En raison de l'asymétrie dans les relations qu'elles expriment, les métaphores père/fils et époux/épouse soulignent, l'une et l'autre, l'autorité et l'amour de Yahvé. Voilà le point de départ de l'exclusivisme yahviste »³⁸. La sempiternelle alliance de Dieu avec son peuple peut se comprendre également à l'aune du trait patrilinéaire, car si nombre de textes, notamment

30 L. Kogan, *Les termes sémitiques de parenté dans les sources cunéiformes : l'apport de l'étymologie*, L. Marti (éd.), *La famille dans le Proche-Orient ancien : réalités, symbolismes et images*, Eisenbrauns, Winona Lake, 2014, p. 87-111 (p. 99).

31 C. Lemardelé, *Allochtonie versus autochtonie : les régimes d'historicité 'biblique' et aztèque*, *Scandinavian Journal of the Old Testament* 27 (2013), p. 273-289.

32 B. Lang, « *The Yahweh-Alone Movement and the Making of Jewish Monotheism* », B. Lang (ed.), *Monotheism and the Prophetic Minority : An Essay in Biblical History and Sociology*, Almond Press, Sheffield, 1983, p. 13-56.

33 D. Nocquet, *Le livret noir de Baal. La polémique contre le dieu Baal dans la Bible hébraïque et l'ancien Israël*, Labor et Fides, Genève, 2004, p. 263.

34 Dans le développement de ces traditions concernant la montagne divine, on observe une évolution toponymique qui va de pair avec l'éloignement géographique : plus les récits se développent, plus la montagne s'éloigne dans le désert du Sinaï. Yahou est d'abord le dieu de Séir en terre édomite (Chant archaïque de Déborah : Juges 5,4), puis le dieu de l'Horeb (1-2 Rois, puis Deutéronome et début de l'Exode), enfin le dieu du mont Sinaï (Exode).

35 N. Amzallag, *Some Implications of the Volcanic Theophany of YHWH on His Primeval Identity*, *Antiguo Oriente* 12 (2014), p. 11-38.

36 I. Finkelstein, *Le royaume biblique oublié*, Odile Jacob, Paris, 2013, p. 185-186 ; T.E. Levy, *Pastoral Nomads and Iron Age Metal Production in Ancient Edom*, J. Szuchman (ed.), *Nomads, Tribes, and the State in the Ancient Near East : Cross-disciplinary Perspectives*, The University of Chicago, 2009, p. 147-177.

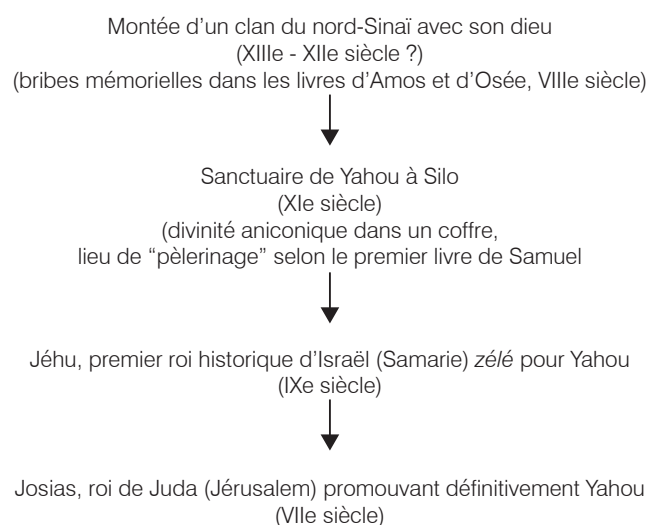
37 M. Leuenberger, *Yhwh's Provenance*, p. 169-172.

38 F.J. Gonçalves, *Deux systèmes religieux*, p. 120.

le Deutéronome, se réfèrent à la notion de serment juridique et religieux très présent dans les textes assyriens, d'autres évoquent directement l'alliance matrimoniale entre Dieu et son peuple, ce qui finit toujours par faire de ce dernier une prostituée étant donné ses infidélités – la métaphore filée peut même devenir érotique au sujet de Jérusalem (Ézéchiel 16). Quant à la notion de Loi, le contexte assyro-mésopotamien est insuffisant pour expliquer comment l'on en est venu à ce que des prescriptions normatives religieuses et sociales soient édictées dans les textes par la divinité elle-même³⁹.

Il reste également que le récit biblique dominant raconte sous une forme quelque peu déguisée l'introduction d'un dieu en terres cananéennes et non uniquement la migration d'un peuple appelé occasionnellement les Hébreux au début du livre de l'Exode. C'est en quelque sorte le récit d'un dieu allochtone pour un peuple autochtone, l'arrivée en terre promise du peuple élu justifiant surtout l'introduction de ce dieu en terre étrangère. Or la venue et l'installation de Yahou en Palestine ancienne doit être plus ancienne que le règne des Omrides précédant le roi Jéhu. Le site de Silo, au nord de Jérusalem, fut vraisemblablement le lieu de la présence originelle de ce dieu car le site archéologique, détruit à la fin du XIe siècle, est atypique⁴⁰, et le récit de l'arche ou du coffre de Yahou commence en ce lieu (1 Samuel 1-4). Ce récit, remanié comme tous les textes bibliques par des générations de scribes, présente une version de l'arche divine bien différente de celle qui se trouve dans l'Exode car il n'y est en effet aucunement question des tables de la Loi. Apparemment, le dieu était dans un coffre au temple de Silo (1 Samuel 1) et il pouvait être déplacé dans ce coffre sur un champ de bataille (1 Samuel 4 et 14), comme s'il s'agissait d'une statue. On peut ainsi en déduire que Yahou a sans doute été transporté de sa montagne au site de Silo dans ce même coffre sous la forme d'un

bétyle. Certains textes bibliques gardent d'ailleurs encore la mémoire de cette époque où la demeure du dieu était en ce lieu ensuite détruit par sa propre colère (Jérémie 7 et 26). Il est possible également de reconstruire une légende originelle à partir de ces textes qui met en scène le premier roi d'Israël Saül, accédant au pouvoir avec ce dieu⁴¹.



Cette histoire du yahwisme comme conception religieuse et idéologique, s'imposant dans le royaume d'Israël puis dans celui de Juda, pour se renforcer en Judée (temple de Jérusalem) et en Samarie (temple du mont Garizim), se situe bien évidemment sur la longue durée. Si l'on « peut raisonnablement supposer une contribution importante des Amorrites au développement en Mésopotamie d'une culture généalogique et d'une conception symétrisée de la parenté patrilinéaire »⁴², alors il nous faut songer aussi à la contribution des Shasou et autres semi-nomades du nord Sinaï, du Néguev et de régions transjordaniennes au sud-est de Jérusalem. Peut-être est-il imprudent de suggérer une contribution égale de ces populations sur le plan de l'évolution des structures familiales mais cette contribution semble décisive en ce

39 C. Lemardelé, *Le droit comme fondement du monothéisme biblique*, Théorèmes. Enjeux des approches empiriques des religions 12 (2018), [en ligne].

40 I. Finkelstein, *Le royaume biblique oublié*, p. 48-54.

41 C. Lemardelé, *Les cheveux du Nazir. De Samson à Jacques, frère de Jésus*, Le Cerf, Paris, 2016, p. 57-97.

42 E. Todd, *L'origine des systèmes familiaux*, p. 558.

qui concerne l'émergence d'une représentation religieuse distincte des représentations ouest-sémitiques classiques. Par la suite, sans doute le yahwisme s'est-il concrétisé et amplifié de par son opposition au baalisme – comme le christianisme bien plus tard en milieu romain : une idéologie religieuse marginale mais résistante soit disparaît, soit s'impose –, mais il put aussi compter sur un relais anthropologique familial en Judée même.

La patrilinéarité en Judée

Les textes prophétiques anciens insistent sur le caractère irascible et exclusiviste de Yahou mais cela n'explique pas à soi seul les comportements zélés d'hommes sur le modèle de leur dieu et encore moins le folklore patriarcal de la Genèse avec Abraham, Isaac et Jacob. Les spécialistes de la Bible hébraïque sont dans l'ensemble tous d'accord sur deux points : 1) la rédaction des cinq livres de la Torah (Pentateuque) est plus complexe encore que ce que la théorie documentaire des quatre sources (J, E, D, P) ne le laissait présager : les textes sont bien plus que la mise en forme par une école sacerdotale de récits émanant d'un auteur yahviste à la cour de Salomon et d'un auteur élohiste plus tardif ; 2) ces livres sont très loin d'être les plus anciens de l'Ancien Testament – on pourrait même affirmer que ce qui arrive en premier dans la Bible hébraïque est souvent ce qui a été écrit en dernier. Pour ce qui est d'Abraham, on peut penser que cette figure reflète une population pastorale localisée à Hébron⁴³ et dont l'aura, et même une certaine forme de culte, s'est prolongée jusqu'aux débuts de l'islam pouvant expliquer l'importance de ce patriarche dans cette religion⁴⁴. Il faut dire et souligner que la Judée antique était un territoire en contact direct avec des populations édomites/ iduméennes et arabes remuantes au nord du

Néguev⁴⁵.

Pour ce qui est des comportements zélés, le personnage emblématique à ce sujet dans la Torah est Pinhas dans le livre le plus composite et le plus tardif du Pentateuque (Nombres 25). Dans un bref récit, cet homme est pris de zèle pour Dieu en voyant un Israélite avec une femme étrangère. Non seulement il les tue tous les deux mais Dieu l'exonère de son crime en disant : « Pinhas a détourné ma fureur des fils d'Israël parce qu'il a été pris de la même jalousie (qin'âh) que moi ». Or ce passage manifeste une endogamie ethnique et religieuse sur le modèle des livres tardifs d'Esdras et de Néhémie dans le contexte d'Édomites présents en Judée et à Jérusalem même⁴⁶, ce qu'atteste d'ailleurs le court texte biblique et prophétique d'Abdias. En outre, le livre des Nombres, comme son nom l'indique par l'idée de recensement, est en de nombreux passages celui qui établit des généalogies fastidieuses des « Israélites » à l'instar des livres des Chroniques qui paraphrasent les livres des Rois. Nous sommes là en présence d'écrits judéens datant, au mieux, de la fin de l'époque perse (Ve - IVe siècle AEC). Dans ce même livre des Nombres, il est prévu que des filles héritent en l'absence de fils, mais uniquement pour que le patronyme familial subsiste (Nombres 27,4), disposition réaménagée dans l'ultime chapitre du livre (Nombres 36) – comme s'il fallait le refermer sur une patrilinéarité ne souffrant aucune exception – en prônant un mariage endogame dans le clan du père afin de sauvegarder le patrimoine. Si Emmanuel Todd évoque l'émergence de traits matrilineaires dans une Judée sous influence hellénistique puis romaine, bloquant selon lui l'évolution patrilinéaire en Judée⁴⁷, notamment par l'existence de récits

43 I. Finkelstein, T. Römer, *Comments on the Historical Background of the Abraham Narrative. Between 'Realia' and 'Exegetica'*, *Hebrew Bible and Ancient Israel* 3 (2014), p. 3-23.

44 G.G. Stroumsa, *Religions d'Abraham. Histoires croisées*, Labor et Fides, Genève, 2017, p. 215-217.

45 I. Stern, *The population of Persian period Idumea according to the Ostraca : A Study of ethnic boundaries and ethnogenesis*, Y. Levin (ed.), *A Time of Change : Judah and Its Neighbors in the Persian and Early Hellenistic Period*, Bloomsbury, Londres, 2007, p. 205-238.

46 N. Amzallag, *Esau in Jerusalem. The Rise of a Seirite Religious Elite in Zion at the Persian Period*, Gabalda, Pendé, 2015.

47 E. Todd, *Où en sommes-nous ?* p. 116. Le rejet culturel des Grecs par les Judéens a pu même englober cet aspect. Pour ce rejet culturel, voir E. Will, C. Orrioux, *Ioudaïsmos-Hellénismos. Essai sur le judaïsme judéen à l'époque hellénistique*, Presses universitaires de Nancy, 1986.

centrés sur des personnages féminins (Judith, Ruth, Esther) – mais avec généalogie –, le trait patrilinéaire semble toutefois dominer en Judée au moins jusqu'aux guerres juives contre les Romains (Ier - IIe siècles EC). On peut d'ailleurs suggérer l'idée que le yahwisme a probablement pris une nouvelle dimension du fait de ce contexte anthropologique favorisant le développement d'une conception religieuse exclusiviste.

Dans un écrit plus tardif encore, nous trouvons réalisé cet idéal patrilinéaire à tendance endogame. Il s'agit du livre de Tobit dans lequel est raconté le mariage de Tobias, son fils, avec Sara, une jeune femme frappée de malédiction : sept fois mariée, sept fois veuve au matin même de ses noces. Comme d'autres récits juifs de l'époque hellénistique, il prend sa source dans la littérature populaire de Mésopotamie et se situe donc fictivement dans cet ensemble géographique à l'époque où des Israélites furent emmenés en exil par les Assyriens. Nous n'avons accès à l'ensemble de l'histoire que dans des versions en grec, mais des fragments en araméen et même en hébreu attestent l'origine sémitique du livre. L'auteur connaît des écrits bibliques fixes et ayant force de loi car il s'y réfère souvent dans son récit. Il prône en tout cas des unions endogames sur le modèle des patriarches car Tobias doit épouser Sara : le père de celle-ci n'ayant pas de fils et le jeune homme étant son plus proche parent, son patrimoine n'ira pas ainsi dans une autre parenté. Voilà ce que déclare le père de Sara à Tobias avant de conclure le mariage : « il ne revient à personne, sinon à toi mon frère, d'épouser ma fille Sara, et moi de même, je n'ai pas pouvoir de la donner à un autre que toi puisque tu es mon plus proche parent » ; « Reçois-la selon la Loi et selon la décision consignée dans le livre de Moïse, qui te la donnent pour femme. Prends-la et emmène-la sans encombre chez ton père » (Tobit 7,10b et 13b). Plus avant, dans sa lamentation, Sara déclarait ceci : « Je suis la fille unique de mon père, il n'a pas d'autre enfant pour hériter de lui ; il n'a non plus ni frère auprès de lui, ni parent pour lequel je devrais me garder comme épouse » (Tobit 3,15). Veuve, elle évoque la pratique

patrilinéaire du lévirat qui contraignait un frère ou un oncle du défunt à prendre sa place.

Dans ce « roman d'amour » s'inscrivant dans la parenté elle-même régie par la loi religieuse, le vocabulaire familial est mis en exergue au point que Tobias et Sara s'appellent mutuellement « mon frère » et « ma sœur ».

Ce livre très patriarcal n'a aucune visée zélote d'aucune sorte, il est au contraire bien pacifique. Il en est autrement avec le premier livre des Maccabées, à peu près contemporain et dans sa version grecque également, dans lequel le « patriarche » Mattathias refuse avec ses fils de sacrifier aux dieux étrangers à Môdin, bourgade rurale, c'est pourquoi il déclare : « moi, mes fils et mes frères, nous marcherons dans l'alliance de nos pères » (1 Maccabées 2,20). Cette résistance à la domination hellène s'appuie ainsi sur la parenté et, d'ailleurs, les fils de Mattathias seront les premiers rois hasmonéens, de frère en frère et sans respecter un quelconque droit d'aînesse. Un peu plus tard, on retrouve ces caractéristiques incarnées par une famille à la tête du parti des zélotes (qannaïm) contre les Romains, celle de Judas le Galiléen (Flavius Josèphe, *Guerre II*, 118 et 433, Antiquités XVIII, 23 et XX, 102) et il ne faut pas non plus négliger la figure d'Athrongéos, simple berger, donc pasteur, qui mena une révolte avec ses quatre frères, chacun à la tête d'une bande armée (Flavius Josèphe, *Guerre II*, 60-65). Même un personnage bien plus pacifique comme Jésus le nazôréen et de Nazareth, en Galilée encore⁴⁸, doit à la fois être situé dans une fratrie – son frère Jacques était à la tête du mouvement nazôréen bien après la mort de Jésus et jusqu'à la sienne à Jérusalem ; son autre frère Jude porta son message ailleurs – et « sa » généalogie servait la mission : « L'usage d'une généalogie de Jésus dans la mission menée par des

48 La Galilée était devenue une région particulière car ouverte à la colonisation judéenne après l'extension du royaume hasmonéen par Jean Hyrcan à la fin du IIe siècle AEC. C'est pourquoi Jésus, non prophète en son « pays », vient en Judée sans s'attarder plus que cela chez les Samaritains, devenus un peuple paria pour les Judéens depuis que le même Jean Hyrcan avait détruit leur temple sur le mont Garizim.

membres de sa famille est en effet significatif : de tels textes ont sans doute accompagné et appuyé très tôt la proclamation de la messianité de Jésus en milieu juif »⁴⁹. Le messianisme juif qui s'était alors développé était d'ailleurs un fait patrilinéaire puisqu'il s'agissait d'attendre que se révèle un descendant du roi David et non qu'apparaisse un quelconque prophète. C'est le personnage de Paul, Juif émigré en Asie Mineure, qui détachera le christianisme naissant de son ancrage religieux strictement juif et, par là même, de son ancrage anthropologique dans le cadre de la famille et de la parenté en milieu judéen.

Les choses évoluèrent en milieu judéen à la suite des terribles guerres menées par les Romains en réponse aux révoltes de 66 et de 132 EC. Le judaïsme se reconstruisit autour d'un mouvement pharisien d'interprétation assez libre des textes écrits faisant loi, mouvement devenu définitivement plus apaisé après le vain engagement de Rabbi Aqiba dans la révolte messianique de Bar Kochba, se détournant après coup des événements politiques pour se concentrer sur la survie d'une communauté religieuse. Comme l'écrit Jan Assmann, « les rabbins ont compris comment il était possible d'humaniser et de marginaliser ces textes à l'aide de leurs fines techniques d'exégèse »⁵⁰, le zèle jaloux de Dieu étant atténué par des réflexions nuancées, voire contredisant les textes bibliques les plus excessifs⁵¹. Ce judaïsme rabbinique imposa un trait matrilinéaire important puisqu'on devenait juif de mère en fils et non plus de père en fils. Comme l'a souligné Todd dans son livre⁵², cette pratique faisait que des hommes juifs épousèrent des non-juives tout en les convertissant dans la foulée, ce qui permit au judaïsme de s'étendre, par exemple en Arabie⁵³.

49 C. Guignard, *Les traditions généalogiques de la famille de Jésus et les généalogies évangéliques*, Judaïsme ancien/Ancient Judaism 5 (2017), p.216.

50 J. Assmann, *Autour de l'Exode*, p. 24.

51 J. Costa, *La jalousie dans la littérature des rabbins de l'Antiquité*, H. Rouillard-Bonraisin (éd.), *Jalousie des dieux*, p. 191-195.

52 E. Todd, *Où en sommes-nous ?* p. 117.

53 R.G. Hoyland, *The Jews of the Hijaz in the Qur'an and in their inscriptions*, G.S. Reynolds (ed.), *New Perspectives on the Qur'an. The Qur'an in its historical context* 2, Routledge, Londres-New York, 2011, p. 91-116.

Cette matrilinéarité s'est d'ailleurs accompagnée de quelques évolutions significatives. Comme l'écrit Hayim Lapin, spécialiste des textes mishniques – première strate du Talmud –, une tension apparaît dans ces textes entre un mariage désormais conçu comme simple contrat au sein d'un couple conjugal et le mariage comme transfert patriarcal, la mentalité patriarcale conduisant dans la pratique à ce que les fils habitent dans des maisons étant propriété du père et à ce que les filles passent du père au mari⁵⁴. La Guemara – seconde strate du Talmud – a enregistré plus tard plusieurs évolutions atténuant quelque peu les habitudes patriarcales : un âge au mariage pour les femmes qui ne soit pas celui de la nubilité (Talmud de Babylone, traité Qiddushin 41a), une trop grande disparité d'âge déconseillée entre un mari et sa femme (TB Sanhédrin 76a-b) et, surtout, une monogamie assumée en préconisant la répudiation en cas de remariage avec une seconde femme (TB Yebamot 59a). Bien que la situation des femmes dans le judaïsme ne soit plus très adaptée à la situation actuelle, leur statut a bien été réévalué par le rabbinisme tout en conservant une conception générale patriarcale⁵⁵. Ainsi, dans les termes d'Emmanuel Todd, une réversion vers la famille nucléaire indifférenciée fut à l'œuvre dans ce judaïsme détaché de tout lien ethnique et parental – ethno-communautaire et non plus ethno-étatique. En outre, ce retour à un système familial souple fut bien plus prompt à accompagner des populations susceptibles de migrer et contraintes de s'adapter à d'autres milieux culturels. Mais cette réversion n'intervient pas avant le IIe siècle EC car on ne peut nier, nous semble-t-il, la prégnance de la culture patrilinéaire qui a préexisté, en deux temps principaux : 1) dans l'idéologie religieuse yahviste préexilique ; 2) dans la parenté judéenne postexilique.

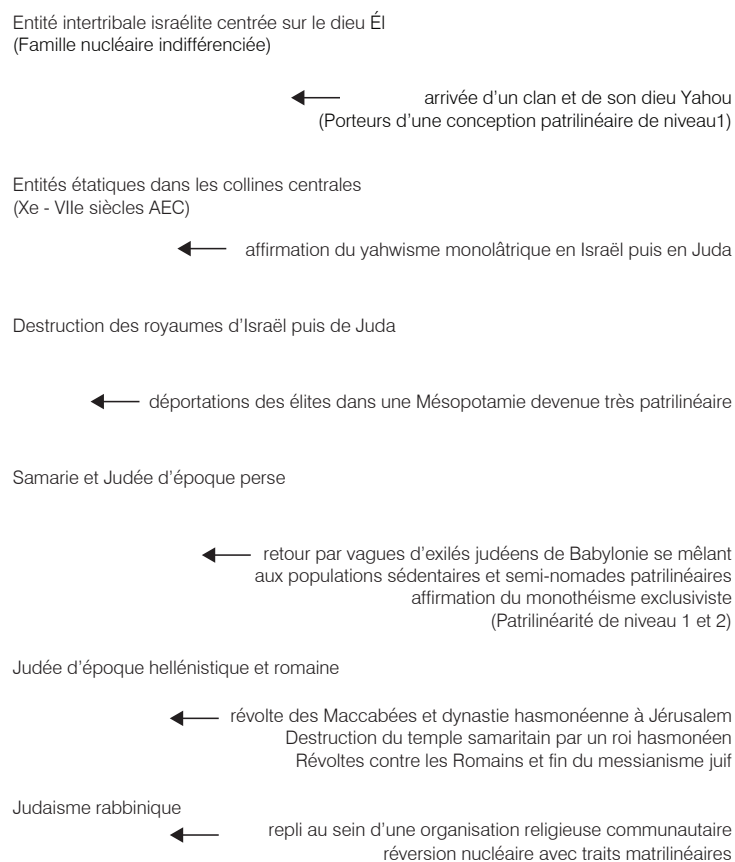
À la question « pourquoi Dieu est-il jaloux ? », nous

54 H. Lapin, *The Construction of Households in the Mishnah*, A.J. Avery-Peck, J. Neusner (ed.), *The Mishnah in Contemporary Perspective* 2, Brill, Leiden, 2006, p. 64-68.

55 M. Hadas-Lebel, *La femme dans le Talmud*, Pardès 43 (2007), p. 129-140.

pouvons répondre « parce qu'il émane d'un milieu anthropologique patrilinéaire portant des valeurs d'autorité et d'exclusivité », « parce qu'aussi ce dieu fut progressivement imposé par ses adeptes dans un milieu anthropologique distinct (syro-cananéen) à l'âge du Fer, ce qui accentua sa jalousie par la voix de prophètes zélés », « parce que dans les écrits de ses prêtres et de leurs scribes à l'époque perse – aspect important que nous n'avons pas traité ici –, le culte est devenu si exclusif qu'il fut inséré dans des règles strictes du pur et de l'impur, rejetant ou intégrant de manière particulièrement dissimulée toute forme de rite pouvant concerner

de quelconques entités divines pourtant inférieures à des dieux (livre du Lévitique)⁵⁶ » ; enfin, plus tard encore, à l'époque hellénistique et romaine, « parce que des clans familiaux se sont refusés par des actions d'éclat à voir s'imposer de l'extérieur des conceptions religieuses et culturelles issues de milieux anthropologiques étrangers (grecs et romains) ». On le voit, le monothéisme n'est pas né d'une belle et grande idée philosophique ou théologique, son exclusivisme faisant de Dieu un dieu jaloux est la marque, au contraire, de traits anthropologiques émanant d'un certain type de culture et de société, ces traits ayant du reste eux-mêmes évolué sur le long terme. Cette évolution ne peut donc s'expliquer que par la combinaison de divers facteurs s'accumulant dans le temps :



56 C. Lemardelé, *Le sacrifice juif dans le système sacrificiel antique. Recherches historiques et anthropologiques*, Annuaire de l'École pratique des hautes études. Section sciences religieuses 121 (2014), p. 33-38.

Le christianisme a gardé l'idéologie exclusiviste sans se développer dans des milieux anthropologiques comparables à ceux de la Palestine ancienne. En revanche, l'islam a pu se construire à la fois avec cette idéologie et sur une anthropologie de la famille et de la parenté assez similaire à ce que nous avons évoqué, accentuant même le niveau de patrilinéarité (niveau 3) en favorisant le mariage endogame entre cousins. L'exclusivisme des deux religions émane évidemment de la nature du monothéisme auxquelles elles se rattachent, mais la forte opposition et la difficile compréhension entre Orient et Occident qui perdure de nos jours provient bien plus de l'écart anthropologique existant entre les deux « mondes », écart reposant sur deux conceptions très distinctes de la famille (nucléaire versus communautaire), du mariage (exogame versus endogame) et du statut de la femme (relative égalité avec les hommes versus statut très inférieur aux hommes) et des fils (liberté des jeunes hommes versus égalité des frères)•

Christophe Lemardelé

UMR 8167, Orient et Méditerranée

Abstract : A god's jealousy of his people is an improbable fact in the history of religions. Only the consideration of an accentuated and evolutionary patrilineal trait, within the framework of Emmanuel Todd's evolutionary theory of family structures and in a specific kinship context, allows us to offer an attempt to explain this uncommon fact. Still at a long distance from monotheism, this feature reflects the introduction of a foreign god with a strong character in the Jewish highlands, in the early Iron Age. This god, and the ideas associated with him, became well established in Judea, a country marked by a strong patrilineal society. The requirement of an exclusive cult (monolatry) eventually became monotheism in this country. When, after the failure of the messianic revolts against the Romans, a reversion to the nuclear family occurred and a diminished form of matrilinearity became common in rabbinic Judaism, all religious zeal was deactivated.

Keywords : monotheism, family, kinship, Israel, Judea, Judaism

Gérontocratie

Le vieillissement de la population : quels effets ?

Transcription d'extraits de la conférence d'Emmanuel Todd devant le Séminaire pharmaciens du Carré de l'Optique le 10 octobre 2014.

Vidéo réalisée par brainsonic accessible sur le compte Youtube du Carré de l'Optique
<https://www.youtube.com/watch?v=x-Mn5DLuFuE>

L'ampleur du phénomène

« Le vieillissement de la population commence après la guerre et plus encore depuis le début des années 70. Ce qui s'est passé, c'est un emballement de l'espérance de vie à 60 ans, c'est à dire le nombre moyens d'année qui restent à vivre après l'âge de 60 ans. Si vous prenez un pays comme la France, pour les hommes, depuis l'après guerre, l'espérance de vie est passée de 15 années à 22 années et demi. Soit un gain de 7,5 années d'espérance de vie. Ce qui est tout à fait considérable. Les États-Unis, qui sont censés être un pays jeune, eux sont passés de 16 à 21,5 ans c'est à dire qu'ils ont pris 5,5 années d'espérance de vie supplémentaire. Le Japon est passé de 14 à 23 c'est à dire plus 9 années d'espérance de vie. Si on passe aux femmes : en France on est passé de 18 à 27 ans d'espérance de vie, c'est à dire un gain de 9 ans, les États-Unis, moins dynamiques sur ce plan là, les femmes ont eu un gain de seulement 4 ans, leur espérance de vie à 60 ans n'est que de 24,5 années. Au Japon, l'espérance de vie des femmes est passé de 16 ans à 28 ans, ce qui fait un gain de 12 ans d'espérance de vie.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que rien de tout cela n'a été pensé à l'avance, ça a été soudain, ça a été une surprise. Et François Héran (directeur de l'Ined pendant une dizaine d'années) avait fait une assez belle comparaison, dans un livre sur l'immigration où il dit que comme on ne s'attendait pas à ces vieux vivant longtemps et en masse c'est comme

si on avait eu une immigration sauvage de vieux. Les gens pensent que le problème de la société française c'est que les banlieues se remplissent d'immigrés sans qu'on puisse la contrôler mais la vérité des problèmes pour moi c'est plutôt que la société française s'est remplie de vieux - dont moi -, à l'insu de son plein gré. Si on va à un indicateur synthétique, il faut considérer l'âge médian de la population. Il faut savoir que dans toutes les sociétés humaines, du chasseur-cueilleur paléolithique jusqu'à toutes les sociétés traditionnelles, vous aviez des âges médians qui étaient compris entre 20 et 25 ans. Très peu de vieux, pas mal de jeunes mais pas mal de mortalité infantile. Les populations qui ont fait les révolutions anglaises du 17ème siècle, la révolution française, sont des populations dont l'âge médian est entre 20 et 25 ans. Les gens qui ont fait la révolution russe, pareil, ...

Quelques chiffres pour dire où on va : en France, en 1950 on était à 34,5 ans d'âge médian, on est passé maintenant à 40 ans, c'est à dire + 5,5. Les États-Unis considérés comme le pays le plus jeune de l'occident est passé de 30 ans à 37 ans, eux ils ont plus vieilli, plus 7 ans d'âge médian. Le Japon qui était presque à des niveaux pré-industriels est passé de 22,5 ans d'âge médian à 45 ans donc plus 22,5 ans. L'Allemagne est passée de 35 à 44 ans. Ils sont plus près du modèle japonais, ils ont pris 9 ans de plus. Si on fait des projections, en 2030 le Japon sera à 52 ans, les États-Unis à 40, nous à 42, l'Allemagne à 49. Ce sont des structures de population qui n'ont jamais existé dans l'histoire. »

Les causes de cette augmentation

« La première idée que l'on a pour expliquer cette révolution grise, c'est la révolution cardio-vasculaire. Il y a quelque chose qui s'est passé dans le domaine médical, que l'on attendait pas. Il y a un certain type de crise cardiaque, de décès soudain qui n'existe plus. La raison encore plus fondamentale de cette espérance de vie des gens âgés, c'est l'amélioration matérielle de leur condition d'existence. C'est l'un des effets de la Sécurité sociale, et l'une des

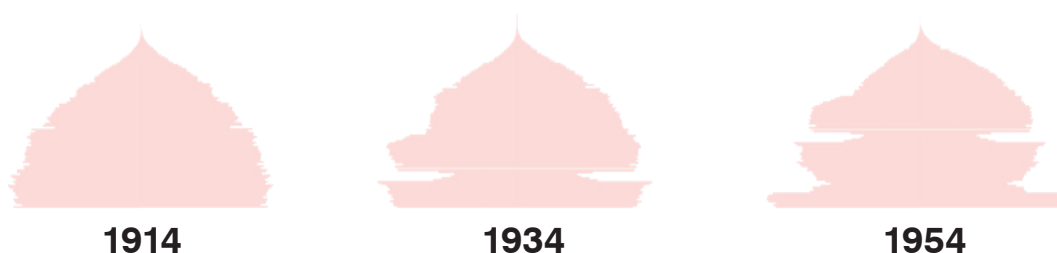
constantes qui concerne l'ensemble du monde occidental, c'est une formidable amélioration des conditions de vie des vieux par rapport aux jeunes. Le plus simple c'est de parler des États-Unis, qui est le pays où on vous dit qu'il faut qu'il y ait des vieux qui travaillent même à 70 ans, c'est le pays qui évoque l'insécurité, l'instabilité, la nécessité de s'adapter mais les États-Unis sont un pays où en réalité la condition des personnes âgées s'est améliorée dans des proportions absolument phénoménales. L'un des indicateurs là-bas c'est la proportion des chefs de ménage de plus de 65 ans vivant dans la pauvreté. En 1967 aux États-Unis, c'était 33 %. En 2010, au terme de crises de ralentissement de la croissance on est à 11 %. Pour les jeunes, on est dans la trajectoire inverse. En 1967, le taux de pauvreté était de 12 %. Et maintenant il est à 22 % c'est à dire qu'il y a eu croisement. Donc une des raisons fondamentales de l'augmentation de longévité des populations âgées c'est une amélioration matérielle des conditions de vie, de stabilité, de richesse, de soin etc.

Quand on se place au niveau du psychique, les gens âgés, au-delà de 50-60 ans, se sentent assez bien. L'INSEE mesure des indicateurs de bien-être psychologique par âge, et entre 50 et 70 ans le sentiment de bien-être augmente (après 70 ans, avec les problèmes de santé c'est moins jovial). Mais il y a ce paradoxe d'un âge qui est censé être un âge de déclin et qui en pratique, en terme de

bien-être matériel et de bien-être psychologique, tel qu'on peut le mesurer par des sondages d'opinion ou autre, la situation s'améliore. C'est pas simplement psychologique, le taux de suicide augmente avec l'âge en principe et il continue d'être plus élevé au-delà d'un certain âge mais le taux de suicide s'était effondré dans un pays comme la France et dans tous les pays du monde occidental sauf le Japon, fondamentalement parce que le taux de suicide des gens âgés est en baisse. Si vous prenez les années 2000-2006, les hommes de 74 ans : baisse de 14 % du taux de suicide. Les femmes, 8 % de baisse. Sur les antidépresseurs, données contradictoires : certaines séries disent que les personnes âgées consomment plus d'antidépresseurs, d'autres que non. Comment on pourrait expliquer ce sentiment de bien-être ? Sécurité matérielle, sortie de l'insécurité des conflits de l'existence... On devrait réfléchir sur ce qu'est la vie de ces populations ayant dépassé un certain âge. Cela donne un monde complètement différent psychologiquement, peut-être plus apaisé. »

Les conséquences politiques et sociales.

« Il faut voir ce que représente sur le plan politique et électoral l'augmentation du nombre des vieux dans une société. D'abord, pour le corps électoral les moins de 18 ans ne votent pas donc l'âge moyen du corps électoral va être encore plus élevé que l'âge moyen de la population. L'âge moyen du



corps électoral aux États-Unis maintenant c'est 48 ans, au Japon c'est 53 ans et en Europe c'est 50 ans en moyenne mais avec des pays comme la France qui sont proches des États-Unis et d'autres pays comme l'Allemagne qui sont proches du Japon. On a des corps électoraux de « croulants ». Il y a une possibilité dans cette situation d'un fonctionnement démocratique qui est perturbé par la structure d'âge. Bien entendu les politiques, dans leur gestion de la société, vont de plus en plus, en le calculant ou dans la pratique, se comporter en défenseur fidèle du groupe majoritaire dominant et en l'occurrence de la population âgée. Et ce calcul très simple permet de comprendre pourquoi tous les choix économiques des pays les plus avancés dans le monde - États-Unis, Europe, Japon - sont des choix économiques où l'arbitrage est fait dans l'intérêt des vieux.

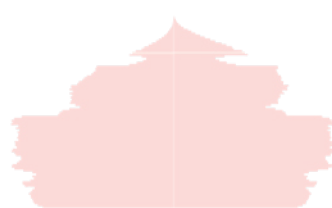
Par exemple, il y a un dogme absolu dans les pays les plus avancés, c'est un des dogmes de la globalisation, le libre-échange. Dans la théorie, on nous dit que le libre-échange favorise dans chaque pays le facteur de production relativement le plus abondant. Si vous vous calez en terme démographique, ça donne : les vieux = le capital, les jeunes = le travail. Et ce qui est peu abondant dans les sociétés les moins avancées, c'est les jeunes. Donc en fait sans rentrer dans les détails, le mécanisme même du libre-échange crée les

conditions d'un écrasement économique de la jeunesse qui n'ont que le travail et d'un avantage relatif aux gens âgés qui ont le capital (que ce soit un petit capital lorsqu'il s'agit de maisons, d'appartements etc., ou un gros capital dans son sens habituel). Je parlais de ces vieux échappant à la pauvreté et de ces jeunes rentrant dans la pauvreté, c'est l'un des effets mécaniques du régime de libre-échange. L'euro, après la politique du franc fort, c'est encore une fois le choix d'une monnaie forte, le choix de la déflation, c'est encore quelque chose qui est excellent pour les populations âgées, pour les retraités avec des traitements plus ou moins fixes et faiblement indexés. L'euro aggrave les difficultés d'existence des jeunes, et particulièrement dans les pays à démographie relativement dynamique comme la France. On pourrait ajouter l'absence de politique du logement. Après-guerre, l'État avait un rôle actif dans la politique du logement. On partait du principe que les jeunes ménages s'installaient et donc on construisait. La rétraction de la politique du logement fait partie de ce phénomène.

Il y a aussi le problème du « court-termisme », c'est à dire de l'obsession d'une gestion à très court terme, avec un horizon limité, qui est associé souvent au capitalisme anglo-saxon et qui s'opposerait aux visions à long terme. Je vivais avec l'idée fautive que ce sont les jeunes qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, qui sont dans la folie de



1974



1994



2014

l'instant. Mais en fait, c'est une erreur complète. Les gens qui ont une grosse espérance de vie et qui peuvent penser sur le de long terme, justement c'est bien les jeunes.

On parle beaucoup de l'excès de l'individualisme, du narcissisme des populations, moi l'un des concepts sur lesquels j'essaie de réfléchir maintenant c'est le narcissisme des vieux. On attribue l'individualisme et le narcissisme extrême à mai 68, aux jeunes de mai 68 mais maintenant ils sont âgés et toujours narcissiques. Et la vision d'un vieux narcissique est terrifiante. Car si vous ne pensez qu'à vous, si vous n'êtes plus dans un système de représentation collective, évoquant la continuité du groupe... etc vous serez satisfait du court-termisme qui colle bien à votre courte espérance de vie.

Par opposition, j'ai l'impression qu'une mentalité de vieux pèse sur les jeunes. Quand je vois des gens qui entrent dans la vie active en pensant à leur retraite et obsédés d'achat immobilier. Alors qu'on dit qu'avec les progrès médicaux et l'amélioration de l'état de santé des retraités, les vieux sont de plus en plus jeunes, on a l'impression que les jeunes deviennent vieux. »



Une jeunesse écrasée

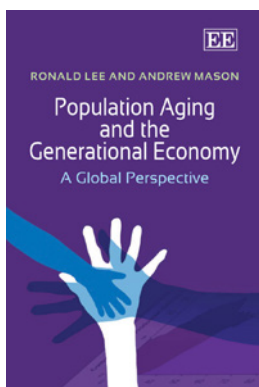
« On nage dans ce que j'appelle le Kervielisme. Cette affaire de Jérôme Kerviel m'a vraiment intéressé parce que on était au cœur du paradoxe. On a ce jeune breton qui perd les pédales en tant que trader dans une boîte, la Société générale, qui incarne le capital dans toute sa splendeur. Elle est contrôlée par des vieux irresponsables qui visiblement ne comprennent pas ce qui se passe dans leur propre boîte et sont confrontés à des Jérôme Kerviel, qui ne comprennent pas non plus ce qui se passe, mais qui eux peuvent manier les instruments de technologie moderne, arrivent à faire n'importe quoi.

On a des jeunes appauvris tendanciellement, des populations âgées qui profitent de la situation. Mais avec une éducation inversée : les jeunes sont beaucoup plus éduqués que les vieux. Les jeunes qui sont écrasés sur le plan du marché du travail, du logement... sont des jeunes qui sont trois fois plus éduqués que les vieux. Vous prenez la proportion de gens qui ont le baccalauréat ou plus par génération, vous allez trouver pour les plus de 65 ans 13 % qui ont le bac ou plus, et pour les 25-39 ans vous avez 49 %.

Donc il ne faut pas non plus trop noircir le tableau, l'investissement démographique et d'enseignement surtout, reste lourd. Il y a quelque chose qui reste dans l'engagement des dépenses de l'État pour la jeunesse c'est l'engagement pour l'enseignement,

secondaire et supérieur qui s'est énormément développé. Si ces enfants ont pu faire des études c'est que le système a mis l'argent qu'il fallait. Donc au stade actuel ce n'est pas possible de dire qu'on a complètement sombré dans la sénilité sociale, dans une société qui consacrerait l'essentiel de ses ressources à l'entretien de sa population âgée.

On est à la limite, je conseille un ouvrage très intéressant de Ronald Lee et Andrew Mason¹ qui se sont efforcés de formaliser, de modéliser les transferts d'argent entre générations. Ils calculent l'âge moyen à la production des biens et services et l'âge moyen à la consommation des biens et des services. Il est évident que si l'âge moyen de la consommation est inférieur à l'âge moyen à la production, vous avez un flux de richesses qui descend des adultes vers les enfants statistiquement, et si l'âge moyen à la consommation passe au dessus de l'âge moyen à la production, ça veut dire que le flux de richesses dans la société s'oriente vers les personnes âgées. C'est très intéressant parce que là on est au bord du point d'inflexion. Dans l'ensemble des pays, l'âge moyen à la consommation est encore inférieur à l'âge moyen à la production. Mais dans des pays comme l'Allemagne et le Japon, on est au bord du renversement. Encore un ou deux ans d'augmentation de l'âge médian et on entre dans un système où simplement, les flux, les transferts privés et publics, s'orientent des populations jeunes vers les populations âgées.



¹ <https://www.idrc.ca/fr/book/population-aging-and-generational-economy-global-perspective?PublicationID=961>

L'inquiétude des plus âgés pour les générations futures

« Je crois que le réflexe humain fondamental c'est de s'inquiéter pour ses propres enfants. Et ça tout le monde le fait, mais s'inquiéter pour ses propres enfants, ça ne donne pas une politique nationale en faveur de la jeunesse. C'est à dire justement, les gens s'occupent de leur propres enfants et estiment qu'ils ont fait leur devoir en terme de transfert intergénérationnel. Mais ça permet uniquement aux enfants des classes les plus favorisées de s'en sortir, par des donations, par l'attention aux études (les enfants d'enseignants s'en sortent mieux que d'autres). Mais même comme ça, ces jeunes favorisés seront confrontés à des situations déplorables, des contrats pourris, ils ne pourront pas avoir un logement décent....

Regardez où nous en sommes arrivés. Prenez les hebdomadaires français *Le Point*, *L'Obs*, l'âge du lectorat ne fait qu'augmenter. Et on va trouver dans les pages de ces hebdomadaires des articles d'une cruauté incroyable pour les jeunes où on leur explique que « ah c'est tellement merveilleux de s'expatrier dans le monde anglo-américain, d'aller tenter sa chance en Australie ». On invite les jeunes à se barrer, s'ils ont des diplômes.

Sinon, on a l'autre bout de l'abandon de la jeunesse, on a ceux qui ne voit leur avenir que par un départ en Syrie et Irak. Pourquoi des gosses de nos banlieues, pas toujours d'origine maghrébine, ont foutu le camp dans ces pays ? Qu'est ce que c'est qu'une société qui dit aux jeunes diplômés que l'Australie c'est super et qui conduit les jeunes pas diplômés des banlieues à aller tenter leur chance en Syrie ? C'est une société gérontocratique et qui n'en parle même pas comme si c'était un problème. »

Une dernière histoire

« Je vais terminer sur une très belle histoire juive, qui me paraît résumer le problème de notre société. En logique darwinienne de survie et de reproduction des espèces, il est tout à fait évident que les sociétés humaines ne sont pas faites pour consacrer leur énergie aux personnes âgées. Dans les mémoires² de Glückel von Hameln, une juive allemande du XVII^e siècle on trouve l'histoire d'un pélican. Celui-ci est contraint de transporter ses gosses de l'autre côté de la mer. Et donc il prend le premier, dans son bec de pélican, puis il arrive au-dessus de la mer et tout à coup il demande à son enfant : « mais après tout, je suis là à me décarcasser, à te sauver, pourquoi est ce que je fais ça ? » « bah papa tu fais ça parce que quand tu seras vieux, plus tard, je m'occuperai de toi ». Le pélican ouvre son bec, jette son petit à l'eau et retourne au départ. Il en prend un deuxième, même question, même réponse, alors il le jette à l'eau. Puis il en prend un troisième, il pose la même question mais le troisième répond : « parce que quand je serai âgé plus tard, je ferai la même chose pour mes propres enfants. » C'est d'une profonde sagesse. Ce qui rend une espèce animale compétitive dans l'histoire de la biologie de la planète, c'est qu'elle s'occupe de ses enfants, et pas de ses parents. Les sociétés occidentales sont en ce moment à l'heure du choix : « est ce qu'on s'occupe des jeunes ou est ce qu'on s'occupe des vieux ? ». C'est courageux à mon âge de dire ça ! Je pense que vous vous rendez compte que je suis en train de scier la branche sur laquelle je suis assis »•

² Glückel HAMELN, *Mémoires*, traduites par Léon Poliakov, Les Editions de Minuit, Paris, 1971

Analyse

Recension d'« Où en sommes-nous ? »

par Christophe Lemardelé, enseignant, historien des religions.



Dans une introduction claire et accessible, Emmanuel Todd explicite son projet centré sur la crise actuelle des démocraties occidentales. Deux aspects importants émergent : l'inconscient des sociétés et la structuration familiale qui donne forme à cet inconscient. Si Freud a pu montrer que la névrose d'un individu avait beaucoup à voir avec son milieu familial, Todd, quant à lui, décèle des comportements collectifs, voire politiques, en lien avec des valeurs de liberté, d'égalité, d'autorité, etc. déterminés par le système familial des individus d'un même espace géographique, restreint ou large – No man is an island/ Entire of itself écrit le poète élisabéthain John Donne. Par exemple, la liberté absolue prônée par la culture nord-américaine s'ancre dans des structures familiales spécifiques qui favorisent des parcours individualistes et précoces. A l'inverse, la Russie postcommuniste persiste à préférer la notion d'égalité à celle de liberté : les Américains supportent les grands écarts de revenus, les Russes les régimes autoritaires.

Depuis ses premières publications, Emmanuel Todd a posé comme postulat un rapport étroit entre famille et idéologie, notamment entre famille communautaire et communisme, ce dernier s'imposant parmi des populations non ouvrières – notamment dans la Russie et la Chine rurales.

Mais ce n'est que dans la deuxième partie de sa vie de chercheur qu'un second pan théorique s'est apposé au premier : l'évolution familiale est allée du simple vers le complexe et, donc, la famille nucléaire « moderne » est première dans le temps par rapport à la famille communautaire généralement considérée comme archaïque. Il en ressort qu'on ne peut comprendre le monde et son évolution sans avoir à l'esprit que la diversité culturelle observée s'appuie sur des fondations bien plus résistantes qu'on ne l'imagine. L'Eurasie (chapitre 1) se comprend ainsi géographiquement : famille nucléaire aux périphéries (Angleterre, Philippines), famille communautaire dans des espaces centraux (Russie, Chine, Inde du nord, Iran, Arabie), famille-souche, intermédiaire (Allemagne, Japon). L'évolution structurelle de la famille s'explique par une volonté de ne pas diviser le bien patrimonial (famille-souche = droit d'aînesse) et a entraîné le développement des valeurs patrilinéaires et un abaissement progressif et constant des femmes. En Afrique subsaharienne, l'évolution ne se lit pas du centre vers les périphéries mais du nord au sud (chapitre 2), polygynie et SIDA indiquant un statut des femmes moins bas au sud qu'au nord.

Evolution de la famille

Dans sa réflexion et s'inspirant de la première topique freudienne, Emmanuel Todd veut prendre en compte le temps court – le conscient : l'économie –, le temps moyen – le subconscient : l'éducation – et le temps long – l'inconscient : la religion¹ et la famille. C'est pourquoi il n'hésite pas à retourner aux origines de l'humanité à partir d'homo sapiens (chapitre 3). Cela lui permet de définir la famille originelle grâce aux travaux anthropologiques sur les chasseurs-cueilleurs. La séparation des tâches est effective entre hommes et femmes, la famille est

¹ Il semble toutefois qu'il y ait une hésitation : « Le temps religieux, sans surprise, a pour unité de base, comme le temps familial, le millénaire, mais il est quand même deux fois plus court en moyenne » (p. 23). L'appréhension de la religion sur le temps long s'explique par la prise en compte du judaïsme et du christianisme antiques (chapitre 4). Or l'aspect religieux ne prend véritablement d'importance que lorsqu'il se conjugue avec l'alphabétisation de masse : le protestantisme à l'époque moderne (chapitre 5).

conjugale tout en étant intégrée dans un groupe social et de parenté, le mariage est exogame mais supporte des unions consanguines, la parenté est indifférenciée, c'est-à-dire ni patrilinéaire ni matrilinéaire. On pourrait dire que l'organisation est souple, imposant solidarité sans grande autorité. L'évolution familiale se fera avec l'émergence du trait patrilinéaire qui va progressivement imposer une domination masculine – du père et du mari, puis des frères – dans la famille et dans la société. L'écart d'âge au mariage allant grandissant entre hommes mûrs et femmes à peine nubiles, la polygynie généralisée et la procréation d'enfants mâles, au besoin en ayant recours à l'infanticide des filles, seront et sont toujours les conséquences principales de cette montée en puissance de la patrilinéarité. Quand les femmes sont trop écrasées, une innovation peut surgir pour les protéger quelque peu, comme l'endogamie pour marier la fille dans sa famille (culture arabo-musulmane) et non la « livrer » à une famille étrangère (Inde du Nord). Ainsi, en Mésopotamie, en Chine, en Inde, la famille a évolué vers la primogéniture (droit d'aînesse) pour aboutir au système communautaire dans lequel les fils se marient sous le toit du père et forment bloc au point d'essayer d'empêcher que surviennent des innovations internes (autonomie des femmes) et de freiner l'arrivée d'éléments externes (liberté individuelle au-delà du clan patrilinéaire) pouvant perturber cette organisation pleinement réalisée.

Les chapitres 4 et 5 évoquent donc le temps « long » de la religion et de l'éducation. Le premier s'attache à montrer les origines judaïques de l'alphabétisation des enfants (les garçons uniquement), oubliant totalement la paideia grecque, et fait voir le paradoxe du christianisme antique : protection des enfants et promotion de l'abstinence sexuelle – oubliant cette fois que ce modèle a d'abord été promu par divers courants philosophiques grecs. Pour ce qui est de la famille juive antique, qui semblait assez fortement patrilinéaire sans être pour autant communautaire, et de la famille chrétienne, presque immédiatement celle de tous ceux qui se convertissaient, elles s'intégrèrent dans un mouvement général de

réversion vers la famille nucléaire dans l'Empire romain devenu cadre universel. Le chapitre suivant, qui fait faire au lecteur un bond dans le temps, est plus consistant lorsqu'il s'attache à montrer l'importance du protestantisme dans l'émergence d'une éducation de masse directement reliée à l'émergence préalable de la famille-souche en Europe du Nord. Or, aujourd'hui encore, les modèles éducatifs performants s'appuient sur les valeurs d'autorité de la famille-souche (Extrême-Orient, Europe protestante). Ainsi, même si les prémices de cette (r)évolution se trouve bien dans l'Antiquité judéo-chrétienne – le protestantisme se pense comme retour aux origines... –, la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne avec l'invention de l'imprimerie sont bien le moment des grands changements : « Cette fin de l'enfance de l'humanité est le socle réel de la globalisation économique. Jamais l'unification des marchés du travail de la planète n'aurait pu être tentée sans cette unification éducative préalable » (p. 145).

La promotion de l'écrit et de la lecture a par la suite débordé en terres catholiques et, bien évidemment, en terre anglicane. Mais si les valeurs de la famille-souche favorisèrent le développement d'une culture militaire en Prusse et en Suède (chapitre 6), le décollage économique fut anglais, la famille-souche n'étant au départ guère favorable à des activités économiques nouvelles, non fondées sur la propriété et la transmission d'un héritage (chapitre 7) : « La famille-souche est un mécanisme de transmission : elle assure l'intégrité d'une terre, la continuité temporelle d'une technique, que celle-ci soit l'écriture ou un procédé métallurgique ou agricole. Dans un univers souche, l'acquis est rarement perdu. L'accumulation des connaissances peut s'accélérer. Mais cette capacité de conservation inclut aussi un potentiel implicite de conservatisme » (p. 189). Mais le retard fut vite comblé, par l'Allemagne et le Japon dès la fin du XIXe siècle, et le savoir industriel de ces deux pays n'est plus à démontrer.

L'alphabétisation de masse a eu des conséquences heureuses – sécularisation de la société et contrôle

de la natalité dans le Bassin parisien dès le XVIII^e siècle – et malheureuses – vide laissé par la foi religieuse et émergence d'idéologies – (chapitre 8) : « l'effondrement de la croyance religieuse protestante entre 1870 et 1930, fut la véritable toile de fond historique et mentale de la séquence menant de l'agitation diplomatique de Guillaume II à la prise de Berlin par l'Armée rouge en 1945 » (p. 201). Ces phases de transition peuvent être particulièrement meurtrières et c'est pourquoi nous ne devons pas penser comme paradoxaux le printemps arabe et le terrorisme islamiste, c'est l'avertissement et le revers d'une même pièce : alphabétisation, baisse de la fécondité et sécularisation de la société provoquent des bouleversements attendus mais prenant des formes propres à chaque culture (p. 202-204).

Le chapitre 9 est parmi les plus intéressants et les plus complexes du livre car il tente d'expliquer comment l'on est passé de la famille nucléaire indifférenciée à la famille nucléaire absolue en Angleterre. La discussion et la démonstration sont brillantes, l'auteur prenant en compte de nombreux aspects de la société anglaise du Moyen Âge et de l'époque moderne (XVI^e - XVIII^e siècles) : « Une histoire du seul Occident, frange maritime de l'Eurasie, pourrait conduire à caractériser cette phase des années 1550-1650 en Angleterre (...), le passage de l'indifférenciation à la nucléarité absolue (...), comme une 'montée de l'individualisme' » (p. 236). Parmi les surprises concernant l'Angleterre, il y a l'invention, en l'absence très tôt de toute solidarité familiale, de formes esquissées d'un État social. Parmi celles concernant les États-Unis (chapitre 10), il y a, une fois la famille nucléaire absolue transportée en Amérique du Nord, la « réversion vers la famille nucléaire indifférenciée » (p. 242) – il faut d'abord survivre dans un monde hostile –, puis le retour progressif à la nucléarité absolue. Pour résumer : la famille nucléaire absolue ne fonctionne bien que lorsque le contexte social est favorable, sinon il faut revenir à l'entraide familiale par la corésidence temporaire entre couples adultes.

À la fin de ce chapitre, Todd arrive à des conclusions, inattendues pour lui et qui, visiblement, lui tiennent à cœur : « L'Amérique suscite chez nous, Européens, une perception double et contradictoire, simultanément de modernité et de primitivité. Nous ne cessons de nous dire : ils sont en avance mais si peu sophistiqués (...). Ils sont en avance parce que peu sophistiqués. Ce sont les sociétés patrilineaires moyen-orientales, chinoises ou indiennes qui se sont arrêtées, paralysées par l'invention de cultures sophistiquées abaissant le statut de la femme et détruisant la liberté créatrice des individus » (p. 258). Et ce qui fait la différence entre ce pays et sa matrice familiale anglaise, c'est l'absence d'une verticalité étatique qui explique d'ailleurs pourquoi ce pays reste si violent : « La violence américaine est tout simplement un archaïsme, préservé par l'imperfection du monopole étatique de la violence légitime, par l'absence d'un principe de verticalité sociale, en somme par le maintien d'une certaine horizontalité anthropologique. La possession privée d'armes à feu y perpétue le port usuel du couteau dans l'Europe médiévale » (p. 254) : homo americanus est en avance parce qu'il est archaïque, famille nucléaire et horizontalité de la société, impliquant une grande mobilité de l'individu qui doit avant tout compter sur lui-même pour survivre.

Le chapitre 11 propose une inversion de l'histoire en politique comparable à celle de l'évolution de la famille : à l'origine, il y a la famille nucléaire et des organisations politiques d'ordre démocratique : « à la montée des formes familiales complexes correspond celle de formes politiques autoritaires, avec au centre de l'évolution la construction de l'État » (p. 263). L'Angleterre – une fois de plus – était donc en mesure d'amorcer le mouvement puisqu'il y « subsistait suffisamment de la représentation démocratique ou oligarchique primitive (ou originelle) » (p. 267). La démocratie américaine, quant à elle, se fonda sur l'égalité d'un « nous » (les Blancs) contre un « eux » (les Indiens, puis les Noirs) : « Le racisme ne saurait donc être considéré comme une imperfection de la démocratie américaine, mais, bien au contraire, comme l'un de ses fondements »

(p. 271). D'ailleurs, si la France républicaine prône une égalité raciale sans équivoque, sa conception de l'universel rejette toutefois tout ce qui peut apparaître comme incompatible : « La culture familiale arabe, antiféministe et endogame, rend comme fou l'universalisme français, parce qu'elle semble le démentir. Les hommes, tous les hommes, devraient être semblables » (p. 277).

La stratification éducative

Quel que soit leur modèle, les démocraties occidentales souffrent aujourd'hui, comme il est dit dès l'introduction, d'un sentiment de déclin, d'une montée des inégalités touchant les jeunes générations et de formes politiques populistes (p. 9), et elles souffrent d'autant plus qu'elles sont éduquées (chapitre 12), ce qui n'est pas le moindre des paradoxes. Les États-Unis est le premier pays au monde à avoir promu l'enseignement supérieur alors qu'il était réservé à une élite en Europe. Or le fait qu'une part importante de la population d'un pays développé ait mené à terme des études supérieures opère une coupure dans la société : « Nous faillirions à notre devoir de sociologue si nous nous dérobions au moment de souligner que l'acceptation généralisée du mérite comme arbitre ne peut que condamner au désespoir et à l'impuissance tous ceux, et ils sont nombreux, qui n'ont pas de mérite » (citation de Michael Young, *The Rise of the Meritocracy*, 1958), ce à quoi Todd ajoute : « principe méritocratique, que l'on s'acharne toujours en France à présenter comme par nature égalitaire et républicain » (p. 293) alors que, « dans la mesure où les études sont désormais plus longues que ne le nécessite l'acquisition des compétences (...), il est clair que la hiérarchisation de la société est devenue l'objectif premier » (p. 300). La fracture de la société s'est d'abord vue aux États-Unis lors de la guerre du Vietnam : les éduqués s'y sont opposés, les moins éduqués l'ont faite ; alors qu'elle n'a été visible en France qu'avec Maastricht. Ce que l'auteur nomme « Academia » fabrique donc de l'inégalité au lieu de la résoudre...

L'ambiance étant à l'inégalité par le mérite, le néolibéralisme a pu se développer et régner, écrasant ouvriers et jeunes (p. 355). Mais, pour Todd, cet esprit inégalitaire trouve son origine plus profondément encore (chapitre 13), suggérant que l'égalité civique acquise si difficilement par la population noire du pays ne pouvait qu'ébranler la démocratie blanche basée sur un déni d'égalité raciale : il aurait ainsi mué en déni d'égalité sociale. Il reste, comme il le souligne, que les années 1970 ayant suivi la déségrégation ont été terribles pour la minorité afro-américaine, il n'hésite d'ailleurs pas à parler de goulag libéral pour traduire le fort taux d'incarcération touchant cette population (p. 327). Le parti républicain récupérant les voix du racisme blanc souffrant de déclassement social et le parti démocrate captant l'électorat noir tout en acceptant la ségrégation souterraine, tout cela aboutissait à l'élection improbable de Donald Trump en 2016 (chapitre 14). Mais, à la différence des points de vue alarmistes européens, l'auteur tente de comprendre ce que cette élection recouvre en termes d'évolution sociale, le conflit économique aux accents xénophobes se substituant au conflit racial, la famille nucléaire absolue opérant une réversion partielle à la corésidence temporaire des jeunes due aux difficultés matérielles : « des phénomènes comme Trump, Sanders, et la contestation de la globalisation ne sont pas des fièvres de courte durée » (p. 358). Todd est optimiste car il pense que la chute des croyances religieuses sonne le glas du néo-conservatisme, qu'un regain démocratique est apparu et qu'il ne tardera pas à se débarrasser de son aspect xénophobe, grâce en grande partie aux jeunes. Il est clair, quoi qu'il en soit, que la crise américaine n'est que l'amorce d'une nouvelle direction, il est vain d'attendre une décadence quelconque quand il s'agit de recomposition.

Après six chapitres consacrés au monde anglo-américain, Emmanuel Todd en vient à la France (chapitre 15), développant l'idée d'une « mémoire des lieux » qui complète assurément, tout en la contredisant à première vue, celle de valeurs familiales transmises à l'inconscient. Déjà, dans

son ouvrage *Le destin des immigrés* (1994), il constatait que celui qui arrivait dans un pays avec ses valeurs familiales, les oubliait assez rapidement et naturellement pour assimiler celles du pays d'accueil : non seulement l'individu est agi, mais, séparé de son groupe, il s'agrège à une nouvelle communauté et évolue sans s'en rendre compte (p. 377). Donc, même dans un pays comme la France où la mobilité est importante, les valeurs familiales des territoires régionaux – a fortiori nationaux – subsistent. C'est ainsi que, même en adoptant un mode de vie moderne – famille conjugale et mobilité –, l'Allemagne et le Japon restent marqués par les valeurs « souche » (chapitre 16), ce qui peut en partie expliquer leur déficit de natalité. Si la famille nucléaire est par nature plus instable, la liberté de chacun impliquant la possibilité assez immédiate de divorcer, elle est aussi, et paradoxalement, plus portée à la procréation – au modèle économique allemand fait face le modèle démographique français. Le problème, selon l'auteur, tient au fait que les valeurs d'autorité et d'inégalité dans les pays de tradition familiale « souche » ont modelé l'Union européenne et la zone euro (chapitre 17) – la crise grecque de 2015 n'a montré qu'une chose : un déni de démocratie pour imposer une marche forcée à une population dominée.

Le dernier chapitre du livre s'attache à analyser deux grandes « sociétés communautaires » : la Russie et la Chine. Si la Russie post-communiste a inversé sa courbe de mortalité infantile, enrayé la chute de la fécondité et voit, comme dans tout pays occidental, la réussite éducative des femmes et le déclassement à venir des hommes (p. 454), révélant en cela un dynamisme certain, elle reste de par sa culture une antithèse du monde anglo-américain. C'est pourquoi la liberté brandie comme un slogan par les Américains ne prend guère de sens même après le communisme : le glissement inégalitaire des États-Unis a reconduit l'écart idéologique d'antan entre la Russie de Poutine et les États-Unis d'Obama (p. 455). La Chine, en revanche, reste dans une dynamique patrilinéaire qui ne sera pas sans entraîner de graves déséquilibres, le sex-

ratio étant très défavorable aux filles, éliminées dès avant la naissance désormais, cette « dynamique » s'étendant à la Chine du Sud comme elle s'étend de l'Inde du Nord vers le sud (p. 466). Concernant ce pays, le jugement de Todd est sans appel : « souffrant d'un fort déséquilibre démographique, subissant la montée des inégalités dans le contexte d'une culture égalitaire : avec ses 1,3 milliards d'habitants, la Chine sera l'un des grands pôles d'instabilité mondiale en ce début de IIIe millénaire » (p. 468).

Emmanuel Todd conclut son livre en deux temps : un envoi de quelques pages où il dit à nouveau son projet humble de décrire un monde hétérogène tandis que la globalisation est pensée dans le cadre d'un monde supposé homogène ; un post-scriptum sur l'avenir de la démocratie libérale pour insister à nouveau sur le problème posé par la stratification éducative actuelle qui fracture les sociétés occidentales : « Plus une société est au départ égalitaire, démocratique de tempérament, plus l'idéal méritocratique y sera fort, et – c'est ici que le paradoxe est dévoilé – plus la perversion inégalitaire engendrée par accident sera puissante » (p. 481). Cette ultime conclusion donne à lire la mise en garde d'un chercheur engagé très éloigné du donneur de leçons dont la vision du monde détonante provient tout simplement de la position stratégique « infrastructurelle » qu'il occupe, c'est pourquoi il est tout à la fois historien, anthropologue, démographe, sociologue, économiste et politologue •

Christophe Lemardelé



Une ambition pour l'histoire

Approches de la réception de l'œuvre d'Emmanuel Todd (Chaunu, Braudel, Vovelle)

par Philippe Chapelin, historien et généalogiste.

La démarche de l'historien Emmanuel Todd se situe dans le contexte apparu au début des années 1970 d'une remise en cause de la vulgate marxiste, dans le prolongement de Mai-68. De ce fait, on peut se demander quel est son rapport avec une école historique française qui en était encore largement imprégnée. Nous nous intéresserons tout particulièrement au point de vue de Michel Vovelle, l'un des rares historiens académiques qui s'est intéressé très tôt à la démarche de Todd.

La possibilité de remettre en cause les analyses antérieures est ce qui meut le chercheur, par le réexamen des sources, la recherche de sources inexploitées ou simplement nouvelles. En sciences sociales, c'est aussi l'accumulation des travaux antérieurs qui permet d'ouvrir de nouvelles perspectives, en réutilisant les matériaux et en formulant de nouvelles synthèses. Il s'agit souvent d'une question de perspective, comme le montre *L'origine des systèmes familiaux*, qui utilise des sources secondaires, les monographies d'anthropologues de terrain, pour élaborer une interprétation voire un modèle.

Sur la forme, les premiers ouvrages d'Emmanuel Todd expriment de manière un peu brutale le souhait d'une génération de se débarrasser du poids des deux générations précédentes qui s'étaient lancées avec enthousiasme dans les conflits idéologiques de leur siècle¹. L'œuvre a donc été perçue de prime abord comme une provocation. Reprenant au mot la posture iconoclaste de ses maîtres Jean-François Revel et Emmanuel Leroy-Ladurie, portés par un anticommunisme viscéral - chacun pour des raisons différentes -, Todd s'en est pourtant

bien vite écarté. En jeune historien émancipé, il a préféré l'empirisme de type anglais, découvert à Cambridge, aux conflits idéologiques qui animaient la France déjà en proie à une perte de vision de la réalité du monde. Et c'est pourquoi *La chute finale* ou *Le fou et le prolétaire* ne se contentent pas d'être des ouvrages anticommunistes.

Avec le recul du temps, on retiendra que l'approche novatrice proposée par Emmanuel Todd, dont l'importance a été immédiatement perçue par Pierre Chaunu et par Fernand Braudel, s'inscrit dans la continuité de l'école historique française. Michel Guérin² relève la coïncidence de la publication de trois ouvrages majeurs consacrés à l'identité de la France : *L'invention de la France*, par Hervé Le Bras et Emmanuel Todd (1981), *La France*, par Pierre Chaunu (1982) et *L'identité de la France*, par Fernand Braudel (1986). Guérin souligne la communauté de vue des auteurs. La force de la dimension critique de leur œuvre est servie par la perspective du temps long.

Comme cela n'étonne pas, les auteurs se retrouvent sur des constats similaires : le domptage de la diversité mais aussi le gâchis d'une guerre civile chronique, un talent, servi par la géographie, pour résumer l'Europe, comme le montrent Chaunu et Braudel en s'appuyant sur les analyses des trois types d'organisations familiales de Le Bras et Todd : famille nucléaire comme en Angleterre, famille souche propre au monde germanique, famille patriarcale telle qu'elle prévaut en Italie. Et Braudel de conclure : "Seule la France les abrite largement toutes les trois. Une fois de plus, elle réunit, elle résume l'Europe."

La provocation fructueuse : Todd et Vovelle

Après la prise de position enthousiaste de Pierre Chaunu à la sortie de *La troisième planète*, j'avais été frappé, dix ans plus tard, par le jugement de Michel

¹ Emmanuel Todd, *La chute finale* (1976) et *Le Fou et le prolétaire* (1979).

² Michel Guérin, *L'identité de la France* (grandeur et misère), in « *La pensée de Midi* », 2007/2, n° 21, pp. 15-24.

Vovelle. Ce spécialiste de la Révolution française, à la fois pince-sans-rire et académique, s'était ouvertement inspiré de la démarche d'Emmanuel Todd et d'Hervé Le Bras dans *L'invention de la France* en publiant en 1993 *La découverte de la politique*, qu'on sera tenté de rebaptiser *L'invention de la politique*. Ouvrage qui m'a enthousiasmé, que j'ai découvert avant l'œuvre de Todd et dont le but était de montrer « l'activation politique » des Français pendant la Révolution française à travers les cartes³. Ce livre montre très clairement le refus de Vovelle de s'inscrire dans la tendance représentée alors par François Furet, abordant le politique et l'idéologie sans lien avec les structures sociales. Vovelle accorde au contraire une place significative aux rapports sociaux et introduit une dimension culturelle qui dépasse les interprétations marxistes orthodoxes en les prolongeant dans l'histoire des mentalités⁴. C'est ainsi que Vovelle est considéré par les historiens anglo-saxons comme un membre du courant de la « nouvelle histoire »⁵, considérant que la période du révisionnisme furetien est close⁶.

Même si Vovelle n'hésite pas s'inspirer de Todd et Le Bras (il leur consacre le quart de l'introduction de *La découverte de la politique*), il n'en éprouve pas moins le besoin de prendre beaucoup de recul, traitant par exemple avec condescendance la superposition de la carte du féminisme sur celle de la sorcellerie. Cette forme de reconnaissance, réticente, semble se heurter au cloisonnement des disciplines, intériorisé par Vovelle, en dépit du fait que ces « anthropologues » parlent la même langue que lui. Ce qu'il estime être une « provocation des anthropologues » ne l'empêche pas de discerner l'originalité de la démarche : Vovelle, qui connaît par ailleurs les autres ouvrages de Todd,

est sensible à la thèse générale, « l'élaboration des options collectives de la France moderne et contemporaine » et son enracinement dans la longue durée. Il retient également la réflexion sur la crise des sociétés avancées, sur la fin des idéologies, sur la déstructuration d'équilibres politiques qui pouvaient apparaître enracinés, enfin sur la disparition des religions. Vovelle, qui est aussi un militant communiste, a conscience de la crise de l'interprétation classique, « marxiste », de l'Histoire. Mais il rejette le modèle familial comme seule donnée explicative : « La famille est une valeur refuge » ironise-t-il. Alors prudence. Il lui préfère les modulations plus modestes proposées par Le Bras dans *Les trois France* (1986), dont il reproduit la carte suggérant de répartir la France en trois zones : tempérament parisien, tempérament familial et tempérament catholique.

Vovelle semble utiliser l'approche toddienne à contrecœur, mais en dépit de cette lutte intérieure il faut retenir qu'il y a bel et bien recours. Il s'intéresse plus qu'il n'ose l'avouer à l'observation des « tempéraments » régionaux, qu'il traduit dans les cartes, dans la mesure où ceux-ci représentent des éléments de continuité dans l'espace français : « Je n'aime guère le terme de « tempéraments », dont j'use pour sa commodité, comme certains sociologues et anthropologues (Hervé Le Bras et Emmanuel Todd). Je ne crois pas à des ancrages « invariants » dont la clef se trouverait dans le paysage... ou la structure familiale. Je crois à des héritages collectifs complexes (sociaux, agraires, démographiques et culturels). »⁷ Dans un autre domaine, celui de l'analyse des commémorations du Bicentenaire de la Révolution par Patrick Garcia, Vovelle a validé l'analyse anthropologique toddienne de la géographie du vote au référendum sur le Traité de Maastricht⁸. Analyse qui est à la base de *Qui est*

3 Ce projet a suivi également la publication par l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) d'une série d'atlas abordant la Révolution par thèmes, sous le « haut patronage » de Michel Vovelle et de François Furet dans le cadre des missions du Bicentenaire de la Révolution.

4 Michel Vovelle, *La mentalité révolutionnaire*, 1985.

5 Eric Hobsbawm, *aux armes historiens*, la découverte, 2007, p. 133 (postface pour l'édition française).

6 Ibid., p. 131.

7 Entretien avec l'historienne Christine Dousset dans *Midy-Pyrénées patrimoine*. http://framespa.univ-tlse2.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utilis.LectureFichiergw?ID_FICHER=1201360164647&ID_FICHE=5915

8 Michel Vovelle, *Les Jacobins: de Robespierre à Chevènement*, 1999, pp. 165-166 s'appuie sur Emmanuel Todd, *Permanence des structures sociales et recomposition politique*, in *Le Banquet*, revue du CERAP, n° 4, 1er semestre 1994, pp. 135-152. Dans sa thèse dirigée par Vovelle consacrée aux commémorations du Bicentenaire de la Révolution, Patrick Garcia rejoint non seulement l'analyse de Todd sur

Charlie ? (2015).

En fin de compte, si Vovelle tient absolument à distinguer les disciplines, «anthropologie» et «histoire», c'est peut-être par facilité intellectuelle car l'approche toddienne, qui nie l'universalité des structures sociales, n'est pas marxiste. Plutôt académique, il se méfie de l'interdisciplinarité mais il a une petite dette envers Todd.

Les limites de l'historien : faut-il ne rien faire de ses recherches ?

Il faut reconnaître que tous les chercheurs n'ont pas une telle hauteur de vue. Le système académique encourage moins la recherche que la publication. Il est encore moins intéressé par la présentation de nouveaux modèles généraux, comme le montre l'exemple d'Emmanuel Todd, qui n'aurait sans doute pas pu développer son modèle ni jouer un rôle important dans le débat public en s'insinuant dans le système.

Michel Vovelle, en marxiste et héritier de l'école historique française, est prêt à admettre le principe de la modélisation en histoire (ce que certains polémistes appellent « l'essentialisation »), quand la plupart des chercheurs se contentent d'une simple approche monographique. Il en a parfaitement conscience, soulignant en introduction de son ouvrage sur la mentalité révolutionnaire que le chercheur, jaloux de son objet d'études, a le sentiment de voir son travail réduit par l'historien de la longue durée à un simple « épiphénomène »⁹.

Après une longue période dominée par d'intenses luttes idéologiques, l'historien pusillanime craint d'être pris pour un idéologue ou pour un romancier. Ainsi, plusieurs générations d'historiens de la période révolutionnaire ne sont toujours pas parvenues à effacer les mythes créés ou popularisés par Michelet et par Lamartine¹⁰.

Maastricht mais y superpose aussi l'analyse de l'assiduité aux commémorations de 1989 (Patrick Garcia, *Les territoires de la commémoration, une conjoncture de l'identité française : le Bicentenaire de la Révolution française*, 1994, t. 3, p. 427 et t. 4, p. 658).

⁹ Michel Vovelle, *La mentalité révolutionnaire*, op. cit., p. 12.

¹⁰ Les recherches actuelles tendent par exemple à détruire le mythe de la Terreur, qui repose largement sur une construction idéologique postérieure, d'époque ther-

Cependant, Vovelle lui-même ne semble pas avoir vu tout l'intérêt de la mise en lumière de la déchristianisation précoce du Midi pour expliquer le mouvement général de l'Histoire. Il y a là une prudence commune à beaucoup d'historiens qui ne croient pas tellement ou n'imaginent pas, finalement, la portée de leur travail.

Pierre Serna, élève de Vovelle, se place dans sa continuité. Il explore en 2005 « l'extrême centre » entre le Directoire et la Première Restauration. Tenté par une métamorphose de cette analyse circonstanciée en modèle historique, ouvrant un champ d'interprétation intéressant pour la science politique, il s'oblige à nous déconseiller de faire de son « extrême centre » une catégorie historique ou politique¹¹. Finalement, treize ans plus tard, poussé par les circonstances, l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République, il assure une « Chronique de l'extrême centre » dans le journal *l'Humanité*.

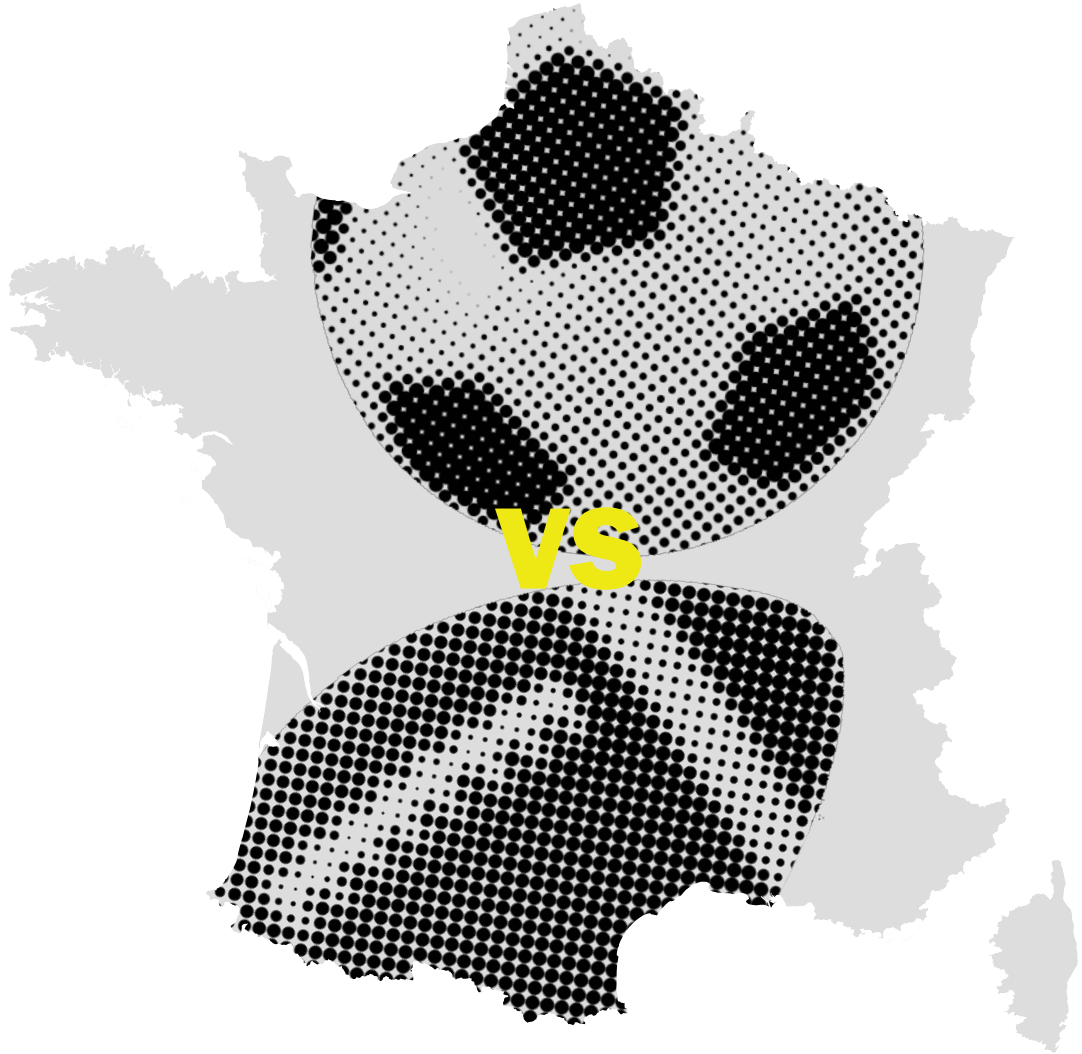
Ce n'est pas par hasard que les travaux d'Emmanuel Todd intéressent l'historien de la Révolution française. Michel Vovelle considère que la Révolution reste un objet d'étude d'autant plus important qu'il s'agit du seul héritage de luttes séculaires qui n'a pas été totalement remis en cause¹². Tout en rejetant la vulgate marxiste, Todd se situe dans le prolongement d'une école historique qui a réconcilié au XXe siècle histoire et structures sociales, science et citoyen•

Philippe Chapelin

midorienne. Voir les travaux de Jean Clément Martin.

¹¹ Pierre Serna, *La République des girouettes*, 2005, p. 23, n.1.

¹² Michel Vovelle : «La révolution, cette rupture dans la nécessité de changer le monde», in *L'Humanité*, 8 septembre 2017. Entretien avec Pierre Chaillan.



Sports et territoires

Esquisse d'une géographie des sports collectifs en France

par Emmanuel Boussuge, chercheur, édite actuellement la correspondance de Denis Diderot.

La distribution géographique de la pratique des sports collectifs en France est notoirement hétérogène. Associer le rugby aux terroirs du sud-ouest est un lieu commun répandu au café du commerce tout autant qu'une observation empirique facilement vérifiable (même si le rugby déborde bien sûr au-delà du sud-ouest). Cette géographie singulière n'a pourtant pas été véritablement expliquée. Il se trouve qu'une analyse anthropologique telle que celle qu'a modélisée Emmanuel Todd fournit des clés de compréhension assez évidentes.

On s'étonne qu'il n'en ait pas été tiré parti jusque-là¹. Nous nous proposons de l'appliquer dans ce petit texte dans lequel nous nous concentrerons sur deux sports seulement : le rugby et le football. La géographie du rugby est plus typée et celle du foot plus étale à l'échelle nationale mais non sans quelques particularités à interpréter. Nous avons choisi de nous concentrer sur la répartition des clubs de haut-niveau d'abord pour des raisons de facilités d'accès aux sources. Une étude de la pratique plus commune donnerait peut-être des résultats légèrement divergents². Se concentrer

sur le haut-niveau peut se justifier cependant parce que la distribution saisie à ce niveau révèle sans doute quelque chose des représentations les plus volontiers entretenues sur des territoires où les clubs sportifs servent souvent d'emblèmes.

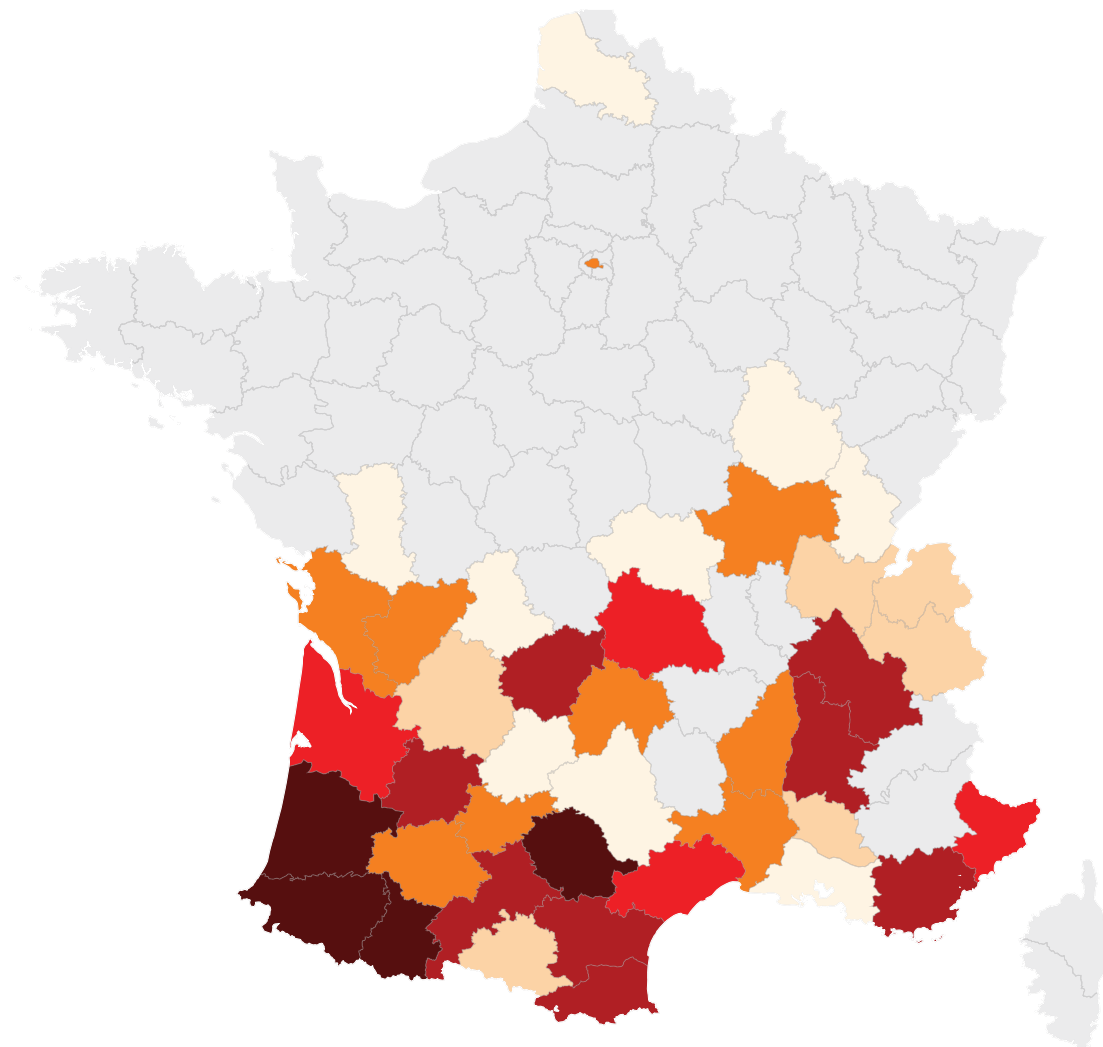
Les enjeux ne présentent pas une intensité polémique rare mais une étude de la géographie sportive est sans doute une bonne introduction à la variété du « kaléidoscope français »³.

Nous proposons pour notre article deux sens de lecture en fonction du degré de familiarité des lecteurs avec la typologie des structures familiales d'Emmanuel Todd. On trouvera, à la fin de l'article, une cartographie et une rapide présentation des théories du chercheur. Les lecteurs peu familiers de celles-ci auront sans doute avantage à consulter cette partie avant de reprendre notre texte. Les lecteurs plus aguerris y trouveront, quant à eux, nous l'espérons, quelques suggestions sur les différentes possibilités de rendre cartographiquement l'exceptionnelle variété anthropologique de la France.

¹ L'article de Jean-Pierre Augustin, *Le rugby : une culture monde territorialisée, Outre-Terre*, n°8 (2004), p. 261-273, précieux à plusieurs titres, n'envisage, par exemple, absolument pas la moindre interaction avec des structures anthropologiques sous-jacentes. La diffusion mondiale du rugby mériterait elle aussi une analyse en tenant compte des caractéristiques anthropologiques des pays et régions concernés. Elle présente de toute évidence des particularités accusées. Je remercie tous les relecteurs et, en particulier, Philippe Chapelin, Pierre-Yves Boussuge et Ronan Georgelin.

² L'*Atlas des Fédérations sportives 2012* réalisé par le Ministère des Sports permet en effet d'envisager la question à ce niveau. Soulignons que l'on n'observe pas de divergences majeures par rapport aux résultats que nous présentons ci-dessous, mais un certain nombre de particularités géographiques qui apparaissent seulement au niveau fin de la cartographie de l'Atlas seraient d'évidence extrêmement intéressantes à analyser. Soulignons cependant que le maillage à l'échelle de la commune choisi dans cet ouvrage crée une distorsion importante de la représentation. Des variations pas toujours très significatives entre petites communes y sont très précisément représentées tandis que les tendances plus lourdes se manifestant au niveau des zones densément peuplées peuvent au contraire être difficiles à percevoir.

³ H. Le Bras, E. Todd, *Le Mystère français*, p. 49.



La géographie du rugby en France

Les clubs du championnat de France du rugby (groupe A) dans les années 1980⁴.

La carte représente le nombre de participation d'un club du département au championnat de France de rugby du groupe A dans les années 1980 (à partir de la saison 1980-1981 jusqu'à la saison 1989-1990). Certains départements comme les Landes cumulent le chiffre de plusieurs clubs (avec Dax,

Tyrosse, Hagetmau, Mont-de-Marsan, Le Boucau et Aire-sur-l'Adour) tandis que pour d'autres, il s'agit du total d'un seul club (Bègles en Gironde ou Béziers dans l'Hérault). J'ai choisi de considérer la période antérieure au professionnalisme pour éviter les effets de concentration géographique des clubs du haut-niveau vers les métropoles qui en ont résultés. La formule du championnat ayant changé plusieurs fois dans la décennie, la définition du groupe de clubs pris en compte a aussi varié (de 32 à 40).

⁴ On trouvera en appendice la liste détaillée des clubs ayant participé au groupe A entre la saison 1980-1981 et la saison 1989-1990.

Légende :

En plus foncé les départements avec le plus grand nombre de participation. Soit dans l'ordre : les Landes (37), les Pyrénées-Atlantiques (36), les Hautes-Pyrénées (29) et le Tarn (26).

En marron plus clair le groupe suivant (entre 12 et 19). Toujours dans l'ordre : l'Isère (18), la Corrèze (18), l'Aude (17), la Haute-Garonne (16), la Drôme (15), le Lot-et-Garonne (13) et les Pyrénées-Orientales (12).

En rouge cinq départements avec 10 participations. Il s'agit dans chaque cas d'un département où un club et un seul a participé durant les 10 saisons au championnat du groupe A. Ce sont la Gironde, l'Hérault, les Alpes-Maritimes et le Puy-de-Dôme.

En orange un groupe de départements comptant entre 5 et 9 participations. Soit dans l'ordre : le Cantal (9), le Gard (9), la Seine (9), la Charente (8), la Saône-et-Loire (8), l'Ardèche (6), la Charente-Maritime (6), le Tarn-et-Garonne (5) et le Gers (5).

En orange clair les départements ayant compté moins de cinq participations : l'Ain (4), la Dordogne (3), le Vaucluse (2), la Savoie (1), la Haute-Savoie (1) et l'Ariège (1).

Enfin en orange très clair j'ai aussi indiqué des départements ayant compté des clubs en groupe B mais malheureusement je n'ai trouvé les listes que pour deux saisons seulement : 1980-1981 et 1988-1989. Ici apparaissent les Deux-Sèvres, la Haute-Vienne, l'Allier, le Lot, l'Aveyron, les Bouches-du-Rhône, la Côte-d'Or, le Jura et le Pas-de-Calais.

Commentaire :

Une analyse de la carte en fonction de la géographie des types familiaux semble pertinente pour expliquer la diffusion du rugby. On observe en effet immédiatement une très étroite association avec l'aire de répartition de la famille souche, avec un pôle principal à l'extrémité sud-ouest (pays basque, Béarn, Bigorre et Landes) correspondant sans surprise à une région où ladite famille souche apparaît traditionnellement sous une forme particulièrement pure⁵, mais c'est presque tout le sud-ouest souche qui est concerné ; et deux pôles secondaires à l'est avec le Dauphiné⁶ et au nord dans un secteur à cheval sur l'Auvergne et le Limousin. Sans continuité géographique avec cet ensemble « occitano-dauphinois » les autres zones souches du pays (Alsace, Bretagne⁷) ne sont en revanche pas touchées.

Une autre zone anthropologique apparaît particulièrement favorable : la zone de famille nucléaire à corésidence patrilocale, avec sa forte solidarité entre frères et sa préférence pour la « castagne », qui s'étend sur la façade méditerranéenne de Perpignan à Nice (mais avec l'exception notable de Marseille peu passionnée de rugby).

5 Qui s'exprime par exemple par une proportion particulièrement élevée de ménages complexes, voir les cartes 1-1 et 1-2 du *Mystère français* (2013).

6 Il est possible que la famille souche ne soit pas complètement développée dans l'Isère. Emmanuel Todd semble hésiter quelquefois pour classer le département. Voir par exemple la carte p. 46 dans *Qui est Charlie?*. Quoi qu'il en soit, Emmanuel Todd ne place jamais l'Isère dans une zone nucléaire pure, ce qui est important pour la pertinence de notre analyse, qui ne suppose qu'une complexité relative associée aux lieux d'élection du rugby.

7 Les zones souches de Bretagne sont très atypiques, voir *L'Origine des systèmes familiaux*, p. 417-420. La Bretagne bretonnante n'en est pas moins une région de famille dense.



Population en nombre de joueurs licenciés de football et de rugby en France en 2012
1 joueur = 100 000 licenciés

données :

https://www.fff.fr/common/bib_res/ressources/450000/6000/161212112924_statistiques_licences_2015-2016.pdf
Atlas national des fédérations sportives 2012, ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

La zone communautaire bilocale (complexe à définir) qui court, selon *L'Origine des systèmes familiaux*, au nord du Massif central, du Périgord⁸ au Jura, semble relativement perméable à la pratique du rugby mais avec une intensité moindre quand elle se couple avec des formes familiales plus nucléaires au nord de la zone (nous les avons distinguées sur notre carte, sur laquelle nous avons aussi distingué les départements où la famille communautaire apparaît sous forme de traces plus ténues - voir plus bas). Ici c'est surtout par la présence des clubs de second rang du groupe B que l'on peut s'en rendre compte (avec cependant l'exception notable de la Saône-et-Loire dont la tenace tradition rugbystique était ancrée dans plusieurs bastions un peu oubliés aujourd'hui : Montchanin, Le Creusot et Chalon). Enfin la zone picto-charentaise qu'Emmanuel Todd a renoncé à qualifier, dans ses derniers ouvrages, autrement que comme « zone intermédiaire atlantique » appartient à l'aire de « culture rugby ». Elle partage en tout cas avec les autres régions touchées un système familial relativement dense, et comme dans le cas de la zone communautaire c'est la partie sud, plus dense, qui manifeste le plus grand enthousiasme pour le rugby.

On voit bien en effet que la zone de famille nucléaire plus pure du Bassin parisien et de l'ouest intérieur semble avoir empêché très radicalement la diffusion du rugby au-dessus d'une ligne allant approximativement de La Rochelle à Saint-Claude.

Traitons rapidement de la seule exception notable⁹ : Paris, qui on l'admettra facilement a ici un statut particulier avec sa taille sans équivalent et évidemment la présence de nombreux émigrants venus de la zone « rugby ». Notons d'ailleurs qu'avec un score égal à celui du Cantal, Paris ne brille pas d'un éclat aveuglant au pays du rugby d'avant le professionnalisme. Dans la mesure où l'introduction

du rugby en France arriva néanmoins par la capitale, il est assez remarquable de constater qu'il n'y a eu presque aucune diffusion à partir de ce pôle initial mais que c'est très spectaculairement à partir d'un deuxième pôle (Bordeaux) que la pratique du rugby s'est déployée. De même que l'absence de club important dans les Bouches-du-Rhône, cela renforce l'idée d'une certaine allergie des zones nucléaires.

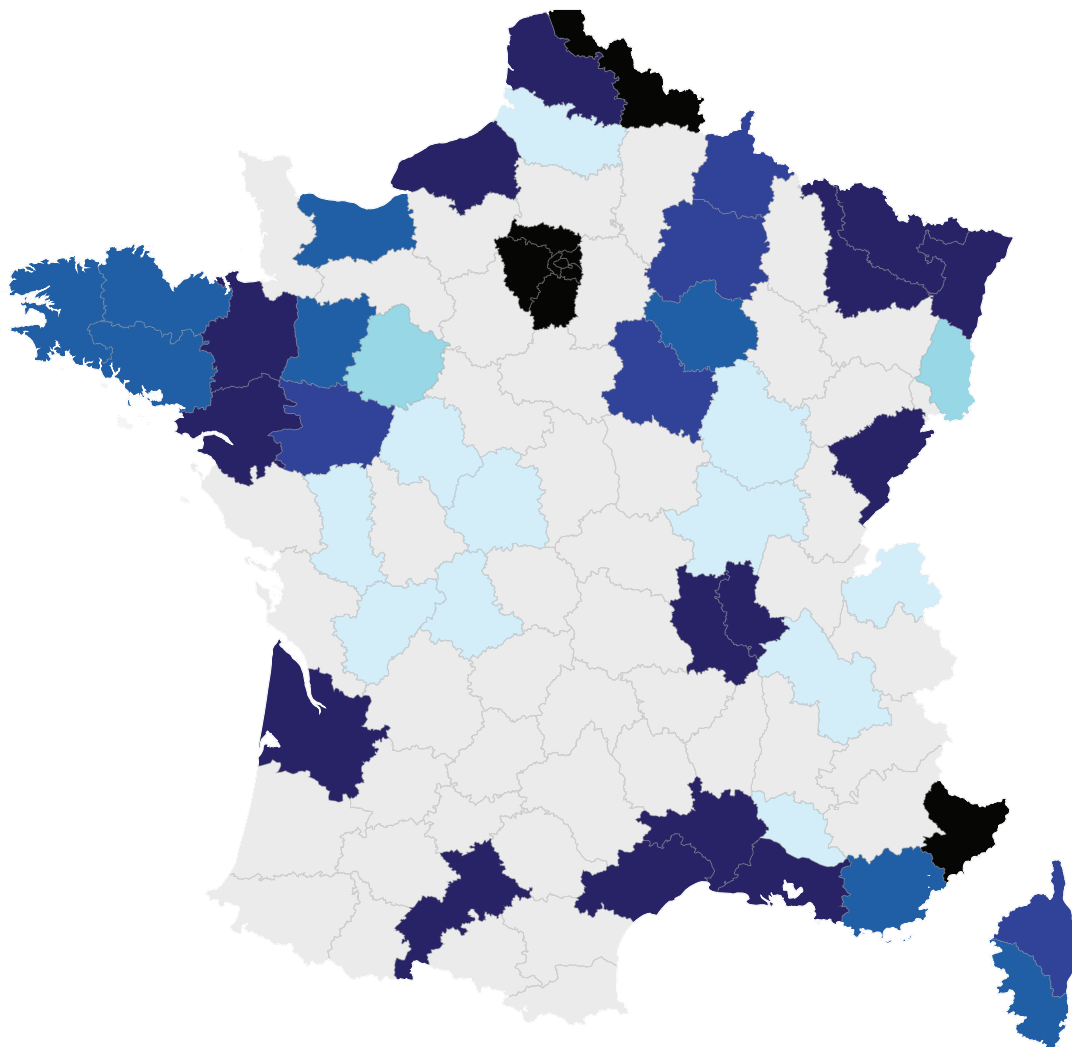
Deux ou trois autres trous géographiques dans ce grand sud du rugby méritent encore une explication. L'absence de certains départements sous la ligne La Rochelle-Saint-Claude semble dépendre de la seule faiblesse démographique : ce serait le cas de la Creuse, du Lot, des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et de la Lozère (autant de départements parmi les moins peuplés de France).

Mais un autre ensemble semble rétif au rugby, qui s'étend de la Lozère à Lyon sur la frange orientale du Massif Central. On reconnaît là un bloc qui apparaît souvent sur les cartes politiques : un ensemble géographique marqué par le conservatisme, où la pratique religieuse catholique s'est maintenue plus longtemps qu'ailleurs. Il ne serait pas étonnant que ce soit ici le clergé qui ait préservé son troupeau d'un sport de brutes alors que dans l'angle béarnobasque, autre zone de forte pratique catholique persistante, il se serait apparemment lui-même converti. Mais ce sont là pures conjectures.

La conclusion s'impose : l'implantation du rugby en France est étroitement associée à celle de la géographie des systèmes familiaux.

⁸ Et même plus loin jusque dans les Landes, mais peut-on parler de continuité dans ce cas ?

⁹ Une autre exception moins importante concernerait la Bourgogne, zone de famille nucléaire, qui pratique le rugby avec une certaine intensité.



la géographie du football en France

Les clubs du championnat de France de football (1ère division) depuis 1932.

La carte représente le nombre de participation d'un club du département au championnat de France de 1ère division de football depuis 1932 jusqu'à l'issue de la saison 2016-2017 (le nom du championnat a varié mais très peu la chose)¹⁰. Contrairement au rugby, le nombre de clubs par département est le plus souvent réduit à l'unité¹¹.

Légende:

En noir, trois ensembles géographiques se détachent avec le maximum de participations. Tous comptent plusieurs clubs ayant évolué dans l'élite. Deux d'entre eux ne sont d'ailleurs pas exactement des départements mais nous les y avons assimilés pour des questions de représentations cartographiques. Le premier ensemble compte les Alpes-Maritimes auxquelles nous avons adjoint l'enclave de Monaco. Cet ensemble azuréen est largement en tête avec le score de 145 participations réparties entre quatre clubs : Monaco, Nice, Cannes et Fréjus. Vient ensuite le département du Nord avec 124 participations pour un nombre record de 8 clubs : Lille (LOSC), Valenciennes, Roubaix-Tourcoing, Olympique Lillois, Fives, EAC Roubaix et RC Roubaix ; puis un

¹⁰ Nous ne comptons pas bien sûr les années de l'Occupation pendant lesquelles les compétitions sportives étaient organisées d'une toute autre manière.

¹¹ Et cette unité est le plus souvent le chef-lieu du département. Quand nous ne citons pas la ville en question ci-dessous c'est que c'est bien le cas.

ensemble francilien avec 108 participations pour lequel nous n'avons pas distingué les départements, la délimitation de ceux-ci ayant du reste variée durant la période¹². Cet ensemble compte 108 participations pour 6 clubs : PSG, Racing, Red Star, Stade français, CA Paris et Club Français.

En bleu marine foncé, vient un groupe plus étoffé de départements pouvant compter entre 42 et 73 participations. Le premier de ces départements se détachent et se rapprochent aussi du groupe précédent par le nombre de clubs engagés. Il s'agit des Bouches-du-Rhône de l'emblématique OM (avec aussi Martigues, Arles-Avignon¹³, Istres et Aix). Viennent ensuite le Doubs de Sochaux avec 67 participations, puis la Gironde et la Loire avec 64, l'Ille-et-Vilaine (60), la Moselle (59), le Rhône (59), le Pas-de-Calais du club de Lens (58), le Bas-Rhin (56), la Loire-Atlantique (54), l'Hérault qui compte 52 participations mais avec 4 clubs (Montpellier, Sète, SO Montpellier et Béziers), la Haute-Garonne (48), la Meurthe et Moselle (45), la Seine-Maritime avec 43 participations réparties entre Le Havre et Rouen et le Gard à 42 participations sur 3 clubs (Nîmes, Alès et SC Nîmes)

En bleu marine plus clair sont des départements ayant compté entre 23 et 34 participations : soit la Haute-Corse (34), la Marne (33), l'Yonne (32), le Maine-et-Loire (25) et les Ardennes de Sedan (23).

Plus clairs encore viennent 8 départements ayant plus de 10 participations : l'Aube (18), le Calvados (16), le Var (14) avec Toulon et Hyères, la Mayenne (13), le Finistère de Brest (13), le Morbihan de Lorient (13), la Corse-du-Sud (13) et les Côtes d'Armor de Guingamp (11).

Un peu plus éclaircis encore deux départements comptant entre 5 et 10 participations : le Haut-Rhin (7) avec Mulhouse et Colmar et la Sarthe (6).

Enfin en bleu clair des départements comptant moins de 5 participations : la Haute-Savoie (4) d'Evian-Thonon-Gaillard, l'Indre-et-Loire (4), l'Isère

(4), la Haute-Vienne (3), la Charente (3), la Côte-d'Or (2), le Vaucluse (2 pour Avignon et Arles-Avignon¹⁴), et avec une seule participation les Deux-Sèvres, la Saône-et-Loire de Gueugnon et l'Indre, auxquels nous ajoutons la Somme dont l'équipe fanion, Amiens, vient d'être promue en Ligue 1 cette année.

Commentaire :

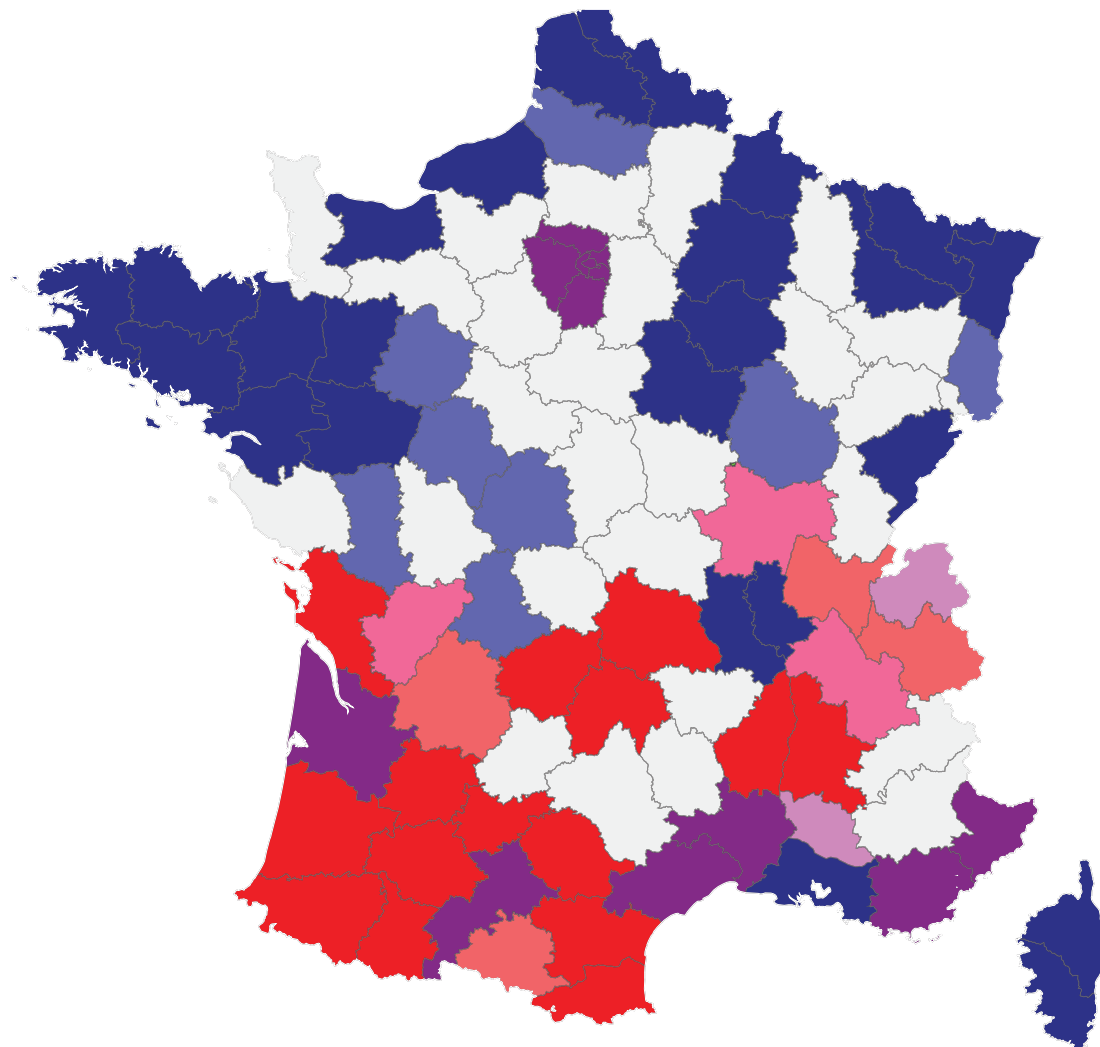
La diffusion du foot semble au premier coup d'œil beaucoup moins influencée par l'anthropologie. C'est d'abord et avant tout le poids démographique qui paraît être le facteur explicatif dominant : les départements qui se détachent sur la carte sont les plus peuplés. Les douze villes les plus importantes (Paris, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Nice, Nantes, Strasbourg, Montpellier, Bordeaux, Lille, Rennes et Reims) apparaissent ainsi immédiatement en foncé. Un second facteur (sociologique) intervient cependant rapidement avec une surreprésentation des villes ou régions ouvrières : Sochaux dans le Doubs ou Saint-Etienne sont emblématiques de ce football prolétaire, auquel on peut aussi rattacher l'ensemble du Nord-Pas-de Calais et celui des départements lorrains.

L'interprétation en fonction de l'anthropologie n'apparaît en fait que dans un second temps pour le football. Et pour la mesurer, il faut comparer sa diffusion avec celle du rugby.

¹² Le cas du Paris-Saint-Germain, ancré sur deux départements (Paris et les Yvelines) comme son nom l'indique, semblait par ailleurs imposé ce choix. Sur la carte nous avons choisi de restreindre l'ensemble aux anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise.

¹³ Compté deux fois du fait de sa double attache départementale.

¹⁴ Que nous comptons donc deux fois, nous l'avons déjà dit.



Foot ou rugby ?

La carte que l'on obtient en superposant les deux précédentes est intéressante. En bleu et en rouge les départements ne comptant que des clubs de haut-niveau respectivement en foot ou en rugby (avec deux niveaux d'intensité). En violet sont les départements présentant des clubs de haut-niveau dans les deux sports (avec là aussi deux niveaux d'intensité). Nous distinguons enfin le cas de trois départements dont le violet tire sur le rose, ayant eu à la fois des clubs de haut-niveau dans les deux sports mais avec une bien plus grande continuité pour le rugby. Il s'agit de la Charente, de la Saône-et-Loire et de l'Isère.

Si nous simplifions le propos nous avons donc trois France : Une France clairement adepte du rugby correspondant aux diverses zones familiales denses du sud de la France ; une France au nord de la ligne La Rochelle-Oyonnax ignorant à peu près totalement le rugby, hétérogène sur le plan familial mais dont les zones de plus grande densité familiales sont géographiquement coupées de celles du sud de la France, à laquelle il faut adjoindre le trio Lyon-Saint-Etienne-Marseille¹⁵ ; et

¹⁵ L'exception de ces trois villes peut être expliquée de plusieurs manières. Nous avons souligné un possible déterminisme religieux pour Lyon et Saint-Etienne qui ne s'appliquerait pas du tout à Marseille. Mais Marseille et Lyon se rattachent aussi

un littoral méditerranéen allant de Sète à Nice ayant adopté joyeusement les deux sports, les principales métropoles du sud (sauf Marseille) étant dans le même cas¹⁶.

On voit aussi apparaître une zone de transition où les choses sont moins claires en Poitou-Charente et en Rhône-Alpes. Il est assez remarquable que ce soit aussi des zones de transition sur le plan anthropologique.

Pour revenir à la géographie du football on peut donc affiner la description. Le football semble particulièrement à l'aise dans les zones nucléaires qu'elles soient égalitaires (bassin parisien et côte méditerranéenne) ou absolue (avec même une intensité particulière pour cette zone de l'ouest intérieur). Il s'est aussi développé avec force dans les zones plus denses du nord (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais et Alsace-Lorraine) où il n'avait pas de concurrent. Il a en revanche buté apparemment sur la zone anthropologiquement plus dense du sud, où seules les grandes métropoles ont joué un rôle dans l'élite, tandis que les villes de moindre importance se sont spécialisées dans le rugby.

Anthropologie et organisation des jeux (quelques hypothèses).

L'esprit du jeu n'est évidemment pas sans rapports avec les valeurs dominantes dans les ensembles géographiques où il se déploie préférentiellement. Pour le rugby, un de ces traits les plus forts est celui de la spécialisation (notamment sur le plan morphologique) des joueurs selon le poste où ils évoluent. Il est assez évident de constater que dans le rugby l'opposition des avants et des arrières est très forte à cet égard, avec des spécialisations plus grandes encore pour certains postes très spécifiques comme talonneur ou demi de mêlée.

toutes deux à la zone nucléaire-égalitaire dont on peut envisager une certaine allergie au rugby, toujours résistante à Marseille mais plus à Lyon (chef-lieu il est vrai d'une zone dense sur le plan anthropologique) qui a désormais une équipe dans le TOP 14 de rugby.

16 Il faut en revanche remarquer que les villes importantes mais d'un rang inférieures penchent nettement du côté du rugby : que ce soit Bayonne, Pau, Perpignan, Clermont-Ferrand ou Grenoble.

Le système inégalitaire souche paraît très apte à gérer un tel ensemble d'individus très différenciés. Un autre aspect est celui de la nécessaire cohésion du groupe dans un jeu relativement violent. Là encore la famille souche présente des aptitudes bien connues mais c'est aussi le cas de la famille communautaire du nord de la « zone rugby » et encore de la famille nucléaire particulière de la façade méditerranéenne, dans laquelle la solidarité renforcée des frères offre de bonnes garanties à cet égard. La préférence pour une certaine violence observée dans cette même zone (notamment dans le Languedoc) y ajoute sans doute à l'attrait pour le jeu. Le management traditionnel du rugby est encore un point où les particularités anthropologiques locales trouvaient à s'exprimer. Contrairement au football, où le rôle de l'entraîneur ressemble souvent à celui d'un caporal, dans le rugby, l'autonomie du groupe est très souvent valorisée. On connaît ainsi plusieurs équipes qui ont viré leur entraîneur en période de crise pour lui substituer des formes d'auto-organisation et avec quelquefois d'excellents résultats. Le seul exemple comparable dans le foot (l'équipe de France en 2010 au mondial sud-africain) a tourné, on le sait, au fiasco intégral.

Dernier élément, jusqu'à il y a peu, on observait dans le monde du rugby des différences de culture du jeu très importantes entre les différents clubs. On opposait ainsi facilement dans les années 80 le rugby chatoyant d'Agen ou du Racing au rugby d'après combattants préféré à Toulon. Ici la diversité anthropologique observée plus haut est une nouvelle fois un facteur explicatif intéressant, sans négliger qu'à l'intérieur de la zone souche, elle-même, la culture des petites différences locales trouve un excellent socle.

La variété de l'implantation du foot du point-de-vue anthropologique rend plus délicat ce type d'analyse. Quelques éléments peuvent cependant être mis en avant concernant son affinité avec les zones nucléaires (peut-être même plus spécifiquement avec les zones nucléaires égalitaires).

Selon les niveaux de jeu, le football présente une

pluralité de visages extrêmement contrastée. Il n'y a peut-être pas de sport collectif plus facile à mettre en place dans une cour d'école ou entre amis. A ce niveau-là, la plus grande confusion organisationnelle règne souvent cependant qu'à un niveau amical un peu supérieur des joueurs plus aguerris sont aussi capables de s'organiser de manière spontanée en toute horizontalité. A l'échelon de la haute compétition, au contraire, la place de l'entraîneur-manager est souvent prépondérante et instaure une dimension de verticalité très accentuée. Il est tentant de rapprocher l'existence de ces deux tendances apparemment contradictoires (à la fois vers l'horizontalité et vers la verticalité) de l'incertitude entre ces deux mêmes tendances que manifestent typiquement les pays marqués par la famille nucléaire égalitaire dans leur histoire politique (qu'il s'agisse de la France au XIXe siècle, de la péninsule ibérique ou de l'Amérique latine) où les phases libérales à tendance anarchisante alternent avec des phases autoritaires (avec souvent un rôle prépondérant de l'armée). On peut aussi remarquer que le foot n'exclut pas les joueurs très autocentrés, que l'on qualifiait volontiers de joueurs perso alors que dans le rugby, ce genre de comportement est forcément beaucoup plus limité.

Un aspect contemporain très singulier, quand on y réfléchit, semble pouvoir être rattaché à cette relation très particulière à l'horizontalité et à la verticalité : celui de la formation des joueurs de haut-niveau. Une des curiosités sociologiques du monde du football français contemporain réside à cet égard dans sa relation conflictuelle avec l'institution scolaire. Alors que la société française a régulièrement évolué vers un niveau de formation de plus en plus élevé pour l'ensemble de la population¹⁷, la formation scolaire des footballeurs professionnels n'a, elle, cessé de se détériorer. Un tiers seulement des joueurs de l'équipe de France a désormais le bac¹⁸. Dans

un pays où 70% des enfants d'une classe d'âge atteint en gros ce diplôme, il y a là quelque chose de tout à fait extraordinaire sur le plan statistique. Tout se passe comme si le milieu de la formation dans le football s'était donné pour mission de séparer complètement les jeunes joueurs pro de l'ensemble des jeunes de leur génération.

Dans les faits, il semble que ce soit au niveau du recrutement des centres de formation que le biais s'exprime massivement, même si le résultat final ne cesse d'étonner par sa radicalité. Ce sont en effet très majoritairement des enfants des classes populaires qui rejoignent ces structures¹⁹. Or ce sont aussi ces classes populaires qui subissent de plein fouet les évolutions socio-économiques récentes. Celles-ci sont accompagnées d'un véritable décrochage culturel qui a particulièrement touché la zone nucléaire du bassin parisien et, à l'intérieur de celui-ci encore plus les régions à forte tradition ouvrière. À cela, il faut ajouter le cas particulier des enfants d'immigrés pour lesquels les effets de déstructuration touchant l'ensemble des classes populaires sont souvent démultipliés par des phénomènes particuliers de délégitimation de l'autorité parentale. Tout se passe au final comme si le monde de la formation du football héritait d'un public où les difficultés propres aux zones nucléaires en termes de structuration individuelle et collective jouaient au maximum. Dans ce cadre, l'utilisation de méthodes d'apprentissage très dures s'apparentant à un dressage, selon les propres mots de certains formateurs, et très proches en fait de la discipline militaire, peut apparaître comme un recours classique en zone nucléaire.

17 Le blocage actuel ne remet pas en question cette évolution massive durant les cinquante dernières années.

18 Au mondial 2014, 9 des 23 joueurs sélectionnés avaient un bac (39 %) ; à l'Eu-ro 2016, 7 sur 23 (30 %). A peu près la moitié de ses bacheliers avaient suivi la filière classique. Un seul avait un niveau BAC+2, ce qui est loin d'être illogique vu la précocité des carrières, mais n'en contribue pas moins à éloigner les footballeurs

des moyennes nationales.

19 Dans la mesure où le football domine la zone nucléaire centrale, nous en déduisons, peut-être un peu vite, que les enfants des classes populaires de cette zone centrale sont eux aussi dominants parmi les recrues des centres de formation. La déduction paraît logique mais il faudrait bien sûr s'en assurer.

Il faudrait bien sûr faire des comparaisons internationales pour vérifier la validité de nos conjectures et surtout nuancer puisque, par exemple, le cas de la Bretagne, passionnée de football tout en étant à la pointe sur le plan éducatif²⁰, va largement à rebours du mouvement que nous venons de brosser.

La carte de France anthropologique selon Emmanuel Todd

Pour comprendre les interprétations précédentes, il faut avoir en tête la cartographie des structures anthropologiques sous-jacentes dans l'espace français réalisée par Emmanuel Todd. Nous en donnons les éléments ci-dessous, en nous référant à la dernière carte fournie par le chercheur dans *Le Mystère français* en 2013. Nous nous sommes cependant appuyés sur les cartes antérieurement réalisées et sur diverses remarques d'Emmanuel Todd pour proposer une représentation aménagée pour deux zones intermédiaires²¹.

Rappelons d'abord, aussi brièvement que possible, les principes généraux de la typologie toddienne qui permettent de distinguer une grande variété des structures familiales²². Ce qui caractérise les systèmes familiaux, ce sont les modes de transmission d'une génération à l'autre et l'organisation qui règle l'échange des conjoints. Ces systèmes s'appliquent à des populations déterminées dont l'activité s'inscrit sur des territoires donnés : on peut donc en proposer une représentation cartographique.

Ils sont, par ailleurs, le produit de multiples évolutions que l'on peut retracer depuis le néolithique. Leurs

métamorphoses continues se produisent cependant sur une échelle de temps d'une grande étendue, qui implique de nombreux phénomènes d'inertie. C'est ainsi que la distribution des systèmes familiaux de la paysannerie française à l'époque de la Révolution continue d'informer l'histoire politique et religieuse d'un pays notoirement divisé, et ce jusque dans ses évolutions les plus récentes, sur le plan démographique comme culturel.

La variété de ses évolutions et la force des divergences observées entre régions resteraient largement incompréhensibles sans cette référence. La France présente en effet une grande diversité de types représentés sur la carte ci-dessous.

Deux pôles se détachent et s'opposent par les valeurs qui s'y expriment de manière préférentielle. Il y a d'un côté un grand Bassin parisien, qui se définit comme une zone de famille nucléaire égalitaire et de l'autre une zone de famille souche assez pure qui comprend le sud-ouest et qui est aussi représentée en Alsace-Moselle. D'autres types familiaux sont aussi présents : celui de la famille nucléaire indifférenciée dans le Nord-Pas-de-Calais, celui de la famille hypernucléaire dans l'ouest profond et celui de la famille communautaire sur la frange nord-ouest du Massif Central. Sur la façade méditerranéenne, domine le type de la famille nucléaire patrilocale égalitaire, variante proche de la famille nucléaire égalitaire du Bassin parisien, tandis que de l'Auvergne aux Alpes, apparaît une zone de famille souche imparfaite.

A l'ouest, une zone de transition mal définie court de Bordeaux à Poitiers²³, alors qu'en Bretagne péninsulaire, la grande variété des types familiaux présents sur un petit territoire rend inopérante une cartographie réalisée à l'échelle départementale.

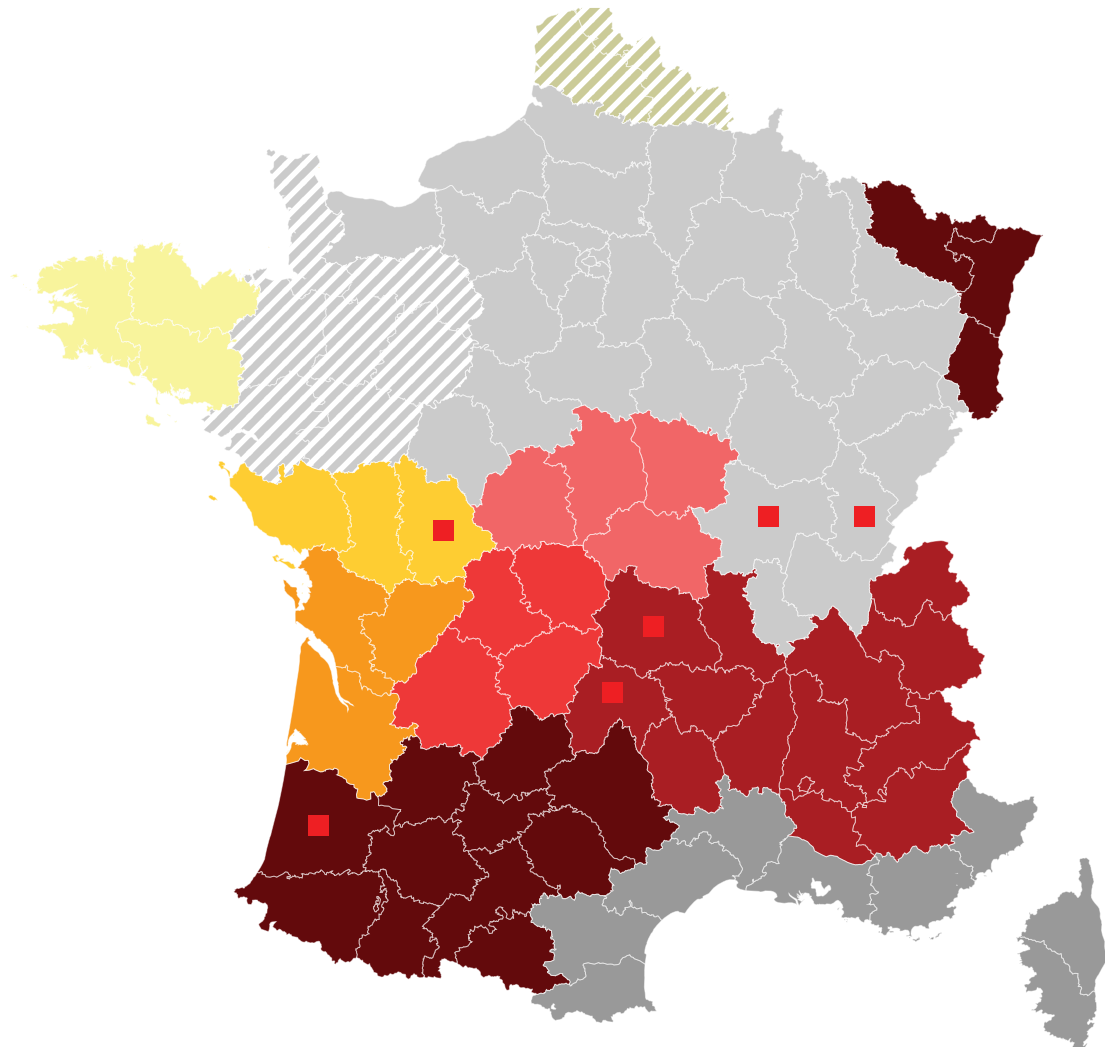
La zone de famille nucléaire correspond à une zone d'héritage égalitaire entre les enfants, avec deux variantes : plus féministe et plus individualiste dans

20 Voir les cartes 2-3, 2-4 et 2-5 du *Mystère français* qui mettent toutes en évidence les excellents taux de réussite scolaire bretons.

21 La cartographie toddienne a changé avec le temps, d'une part parce que les conceptions d'Emmanuel Todd sur les systèmes familiaux et leur histoire ont, elles-mêmes, évolué, et d'autre part, à cause de certaines hésitations pour ce qui concerne les départements de zones mixtes ou de zones de transition, toujours difficiles à ranger dans une seule catégorie puisqu'elles peuvent basculer d'une catégorie à l'autre selon la pondération des nuances que l'on choisit. Une synthèse sur la question serait d'un grand intérêt.

22 Pour l'Eurasie, Emmanuel Todd ne retient pas moins de quinze types dans *L'Origine des systèmes familiaux*.

23 Sur les « bizarreries » anthropologiques de cette zone, voir *L'Origine des systèmes familiaux*, p. 421-424.



Familles Nucléaires

- égalitaires
- Patrilocales égalitaires
- Absolues de l'ouest
- Corésidence temporaire du nord

Familles Souches

- pures
- imparfaites

Mixtes

- nucléaires imparfaites et communautaires bretonnes

Familles zone intermédiaire atlantique

- plus nucléaires
- plus denses

Familles communautaires

- plus nucléaires
- plus denses
- traces

le Bassin parisien ; plus coopérative sur la façade méditerranéenne et en Corse. Elle se caractérise par des relations libérales entre parents et enfants, et par une symétrie quelque fois pointilleuse entre les enfants.

La zone souche correspond à la pratique d'un héritage réservé à un seul des enfants (en général l'aîné des garçons), ce qui détermine à la fois des valeurs inégalitaires et une forte intégration familiale se manifestant notamment par la cohabitation fréquente de plusieurs générations sous le même toit. A l'opposé de ce type, se situe la famille nucléaire absolue de l'ouest profond qui sépare radicalement les générations. Marquée par un puissant individualisme, elle se caractérise par une hésitation sur les formes d'héritage, deux traits qui la rapprochent du type anglais. La famille nucléaire indifférenciée du Nord correspond à un type plus ancien que l'on retrouve en Belgique ou en Pologne, type peu autoritaire mais où une cohabitation temporaire des couples de deux générations est fréquente. La Bretagne péninsulaire se caractérise, quant à elle, par un ensemble de systèmes extrêmement variés qui semblent cependant partager des formes de coopération familiale accentuée. Pour toutes ces zones, notre carte reproduit celle du *Mystère français*.

Dans le cas des zones de transition du nord-ouest du Massif Central et de la façade atlantique médiane, qui correspondent aussi aux limites de la zone de pratique du rugby, nous proposons d'aménager la carte du *Mystère français* pour faire apparaître des données supplémentaires.

Comme la Bretagne, ces zones se caractérisent par une grande diversité locale. La frange nord-ouest du Massif Central a connu des systèmes d'héritages communautaires impliquant une nuance d'autoritarisme et une grande appétence pour l'égalité, qui s'est longtemps traduit, par exemple, par un fort vote communiste, remarquable dans une zone en grande partie rurale. Cette zone marquée par le communautarisme familial était aussi une zone de coexistence avec d'autres

systèmes familiaux (nucléaire au nord ; souche au sud) et son homogénéité qui était toute relative semble s'être encore réduite récemment (*Le Mystère français*, p. 51-52). La carte proposée dans *L'Invention de l'Europe* ne faisait apparaître que des « traces communautaires » dans une zone partagée par l'auteur entre zone souche et zone de transition. Nous nous en inspirons en distinguant sur notre propre carte deux nuances pour la famille communautaire, plus dense au sud et plus nucléaire au nord, et en signalant aussi les autres « traces » communautaires repérées dans *L'Invention de l'Europe*, puis dans *L'Origine des systèmes familiaux* (2011)²⁴. Nous procédons de même pour la « zone intermédiaire atlantique » dans laquelle nous croyons utile de distinguer une zone plus dense et une zone plus nucléaire en nous référant tout spécialement aux cartes représentant la complexité familiale dans *Le Mystère français* (cartes 1.1 et 1.2)•

²⁴ Dans *L'Invention de l'Europe*, Emmanuel Todd marquait l'existence de « traces communautaires » dans plusieurs départements limitrophes de la zone (Saône-et-Loire, Puy-de-Dôme et Cantal). Dans *L'Origine des systèmes familiaux* (2011), il évoquait la possibilité d'une plus vaste extension historique de la « famille communautaire bilocale », allant des Landes jusqu'au Jura et incluant aussi des zones du département de la Vienne (p. 408-410).

Appendice

Liste détaillée des clubs ayant participé au groupe A entre la saison 1980-1981 et la saison 1989-1990, par département (en gras les clubs ayant participé les 10 fois) :

Landes (37) :

Dax (10), Mont-de-Marsan (8), Tyrosse (8), Le Boucau (8), Hagetmau (5), Aire-sur-l'Adour (3).

Pyrénées-Atlantiques (36) :

Bayonne (10), Biarritz (9), Pau (8), Oloron (7), Saint-Jean-de-Luz (2)

Hautes-Pyrénées (29) :

Tarbes (10), Lourdes (10), Bagnères (9)

Tarn (26) :

Graulhet (10), Castres (8), Albi (6), Mazamet (2)

Isère (18) :

Grenoble (10), Bourgoin (6), Voiron (2), Vienne (1)

Corrèze (18) :

Brive (10), Tulle (8)

Aude (17) :

Narbonne (10), Carcassonne (7)

Haute-Garonne (16) :

Toulouse (10), Colomiers (2), Blagnac (2), Villefranche-de-Lauragais (1), Saint-Gaudens (1)

Drôme (15) :

Romans (8), Valence (7)

Lot-et-Garonne (13) :

Agen (10), Marmande (2), Villeneuve-sur-Lot (1)

Pyrénées-Orientales (12) :

Perpignan (10), Thuir (2)

Gironde (10) :

Bègles (10)

Hérault(10) :

Béziers (10)

Alpes-Maritimes (10) :

Nice (10)

Puy-de-Dôme(10) :

Montferrand (10)

Cantal (9) :

Aurillac (9)

Gard (9) :

Nîmes (9)

Seine (9)

Racing (7), PUC (2)

Charente (8)

Angoulême (6), Cognac (2)

Saône-et-Loire (8)

Le Creusot (4), Montchanin (3), Chalon (1)

Ardèche (6)

La Voulte (6)

Charente-Maritime (6)

La Rochelle (6)

Tarn-et-Garonne (5)

Montauban (5)

Gers (5) :

Auch (4), Lombez-Samatan (1)

Ain (4) :

Bourg-en-Bresse (4)

Dordogne (3) :

Périgueux (2), Bergerac (1)

Vaucluse (2) :

Avignon (2)

Savoie (1) :

Chambéry (1)

Haute-Savoie (1) :

Rumilly (1)

Ariège (1) :

Lavelanet (1)

Liste d'autres clubs ayant appartenu au groupe B (valables pour deux saisons seulement) :

Annecy, Arras, Stade Clermontois (63), Dijon, Montélimar, Decazeville, Fumel (47), Limoges, Mérignac, Niort, Rodez, Sainte-Foy-la-Grande (33), La Teste (33), Cahors, Carmaux, Castelnaudary, Condom, Foix, Lannemezan, Millau, Orthez, Peyrehorade (40), Soustons (40), Vic-en-Bigorre, Châteaurenard (13), Coaraze-Nay (64), Salles (33), Vichy, Istres, Saint-Claude, Montpellier, Ussel (19), Oyonnax, Riscle (32).

Le
Cercle d'études
toddiennes est une
association loi 1901 qui a pour
objectif de promouvoir, discuter,
approfondir et critiquer les travaux et modèles
élaborés par Emmanuel Todd.

Cette association est ouverte à un public divers
allant des simples lecteurs ou lectrices des ouvrages
d'Emmanuel Todd aux chercheurs ou chercheuses en
sciences sociales.

Elle fédère les travaux de chercheurs et chercheuses
amateurs ou universitaires qui s'intéressent au rôle des
structures familiales dans l'histoire et plus généralement à
la démarche de l'anthropologie historique.

Directeur de la publication : Nicolas Kaczmarek
Conseil scientifique : Emmanuel Boussuge,
Philippe Chapelin, Vincent Siess, Pascal Tripiier
Constantin

contact : cercle@etudestoddiennes.fr



CET